



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2024

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2024

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,55 \$, par rapport à 0,82 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,00 \$, par rapport à 2,23 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 824 millions de dollars, comparativement à 1 581 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 637 millions de dollars, comparativement à 4 154 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 94 millions de dollars (79 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 54 millions de dollars (46 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 32 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 34 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab de 49 millions de dollars (ou 3 cents par action).
- Charges de restructuration de 291 millions de dollars (213 millions de dollars après impôt ou 12 cents par action).
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen de 117 millions de dollars (93 millions de dollars après impôt ou 5 cents par action).
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée de 57 millions de dollars (43 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action).
- Cotisation spéciale de la FDIC de 411 millions de dollars (310 millions de dollars après impôt ou 17 cents par action).

TORONTO, le 29 février 2024 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2024. Le résultat net comme présenté a atteint 2,8 milliards de dollars, en hausse de 79 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat rajusté s'est élevé à 3,6 milliards de dollars, en baisse de 12 %.

« La TD a amorcé l'exercice en force, grâce à une hausse des produits reflétant la croissance des produits tirés des comptes à honoraires attribuable aux activités axées sur les marchés, notamment la contribution de TD Cowen, et à une hausse des volumes et des marges sur les dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a déclaré Bharat Masrani, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. La croissance des charges a ralenti par rapport au dernier trimestre à la suite des progrès que nous avons réalisés à l'égard de nos initiatives de restructuration, qui renforcent l'efficacité à l'échelle de la Banque. »

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a connu un excellent trimestre soutenu par la croissance des volumes et l'accroissement de la marge

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a affiché un résultat net de 1 785 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à la croissance des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et des provisions pour pertes sur créances. Les produits ont été de 4 884 millions de dollars, en hausse de 6 %, reflétant la croissance de 8 % des produits d'intérêts nets attribuable à la croissance des volumes et à l'accroissement de la marge.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a connu un autre excellent trimestre en matière d'ouvertures de comptes pour les nouveaux Canadiens et a continué d'accroître son offre de cartes de crédit. La TD a lancé la carte Visa à faible taux, qui améliore davantage sa gamme primée de cartes de crédit. De plus, Financement auto TD a affiché un excellent rendement au chapitre des prêts auto aux particuliers de premier ordre et a accéléré l'établissement de relations avec les concessionnaires dans ses activités commerciales d'un exercice à l'autre. Le sous-secteur Services bancaires aux petites entreprises a aidé plus de 165 000 clients à rembourser ou à refinancer des prêts du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Le secteur Services de détail aux États-Unis a affiché une croissance des prêts et une progression de ses résultats d'exploitation malgré un contexte difficile

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 907 millions de dollars, en baisse de 43 % (43 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 217 millions de dollars, en baisse de 27 % (27 % en dollars américains). La participation de la Banque TD dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») a contribué au résultat à hauteur de 194 millions de dollars, une baisse de 36 % (35 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 713 millions de dollars (526 millions de dollars américains), en baisse de 44 % (45 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), une baisse des produits et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 023 millions de dollars (752 millions de dollars américains), en baisse de 25 % (26 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à afficher une croissance des prêts, tout en maintenant ses normes en matière de souscription tout au long du cycle, le total des soldes moyens des prêts ayant augmenté de 9 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent et de 2 % par rapport à celui du trimestre précédent. Le volume moyen des dépôts a reculé de 9 % d'un exercice à l'autre et de 1 % d'un trimestre à l'autre. Compte non tenu des dépôts des comptes de passage, le total des soldes moyens des dépôts de particuliers et d'entreprises a diminué de 2 % d'un exercice à l'autre et est demeuré stable par rapport à celui du trimestre précédent, reflet du contexte de marché concurrentiel.

Au cours du trimestre, TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} (TD AMCB) a annoncé le lancement d'un plan de rayonnement local sur trois ans dans le cadre duquel elle consacra 20 milliards de dollars américains à ses activités de prêt, de philanthropie et d'accès aux services bancaires au profit de collectivités diversifiées et défavorisées dans les régions où elle exerce ses activités. La TD AMCB a continué d'offrir des solutions novatrices aux petites entreprises avec le lancement de Tap to Pay sur iPhone et Zelle pour les petites entreprises, des applications améliorant la convivialité des paiements.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a dégagé un bon rendement, reflet de la solidité de ses activités diversifiées

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 555 millions de dollars, demeurant relativement stable par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, la croissance du chiffre d'affaires ayant été en partie contrebalancée par la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance. La croissance des produits de 8 % pour le trimestre considéré reflète l'augmentation des primes d'assurance et des produits tirés des comptes à honoraires dans les services de gestion des placements et les services-conseils.

Au cours du trimestre considéré, les investissements du secteur Gestion de patrimoine et Assurance dans la mise en œuvre d'innovations centrées sur le client ont continué de donner de bons résultats et de gagner de la notoriété. Placements directs TD s'est classée en tête du palmarès du Globe and Mail des services de courtage direct au Canada pour la deuxième année consécutive. Dix-huit fonds communs de placement et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par Gestion de Placements TD ont obtenu la note FundGrade A+ de Fundata Canada en 2023 en raison de leur solide rendement ajusté en fonction des risques par rapport aux pairs du secteur, mettant en lumière l'expertise des équipes de placement de la Banque.

Le secteur Services bancaires de gros a généré des produits records

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 205 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 126 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des charges autres que d'intérêts, qui comprennent des coûts d'intégration de 117 millions de dollars et une provision de 102 millions de dollars liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis à l'échelle du secteur, contrebalancée en partie par une hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 298 millions de dollars, en baisse de 49 millions de dollars, ou 14 %. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 1 780 millions de dollars, en hausse de 435 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète les capacités élargies du secteur découlant de l'intégration de TD Cowen et un rendement élevé dans les sous-secteurs Marchés mondiaux et Services bancaires de financement des grandes entreprises et de placement.

Au cours du trimestre considéré, le secteur Services bancaires de gros a continué de faire preuve de leadership en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Valeurs Mobilières TD a été cogestionnaire principale d'une obligation sociale de trois ans (1,5 milliard de dollars américains) pour la Société financière internationale (SFI), qui vise à soutenir les collectivités à faible revenu dans les marchés émergents. La transaction représente la plus importante émission d'obligation sociale jamais réalisée par la SFI. Valeurs Mobilières TD a également été cogestionnaire principale d'une nouvelle obligation verte (1,5 milliard de dollars australiens) émise par la KFW Development Bank et qui constitue la plus importante transaction de l'émetteur sur le marché australien à ce jour.

Poursuite de l'innovation en faveur des clients

La Banque a continué d'améliorer TD invente, une approche d'entreprise en matière d'innovation qui a atteint un nouveau jalon à la fin du trimestre considéré avec plus de 700 brevets détenus au Canada et aux États-Unis. La Banque a été reconnue pour la troisième année d'affilée dans le cadre des prix d'innovation annuels décernés par le Business Intelligence Group. Elle est arrivée en tête dans la catégorie entreprise, ainsi que dans la catégorie produit pour Accessibilité adaptée TD, un module d'extension pour navigateur qu'ont développé des collègues pour favoriser l'inclusion dans des espaces numériques.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 13,9 %.

Conclusion

« Pour l'avenir, la TD, qui est en bonne position du point de vue des fonds propres et du financement, pourra maintenir sa capacité à investir dans l'entreprise et à dégager des rendements pour les actionnaires, a conclu M. Masrani. Je tiens à remercier les banquiers de la TD, soit plus de 95 000 personnes qui continuent de servir nos clients, nos collectivités et nos actionnaires. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information réglementaire supplémentaire (IRS) du premier trimestre de 2024. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2023 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2024	IFS du T1 2024	IRS du T1 2024	Rapport annuel 2023
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				83-88, 92, 98, 99-101, 112-113
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				76-82
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	31, 44			72, 109
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				84-87
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				83-84
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				71, 83, 88-116
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				70, 87-88, 95, 112
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	28-31, 81		1-3, 6	67-69, 73, 219
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	67
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				68-70, 112
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-13		70-71
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	89-92, 94-95
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			34-51, 56-62	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			16-17	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			76	91, 95, 99-100	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	36-38, 40-41			101-103, 105-106
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	39			104, 214
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	44-46			109-111
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	39-44			106-109
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33			93
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	34, 35-36			93, 96-97
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	34			94-97, 99-100
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	34			94-97
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	24-27, 65-71	21-36	1-5, 13, 16, 18-76	54-66, 88-92, 171-178, 187, 190-191, 217-218
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	71			62, 147-148, 153-154, 177
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	25, 67-69	25, 29		60, 174-176
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			50-52, 63-67	91, 159, 182-183, 187, 190-191
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				91, 151, 159
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				98-100, 112-116
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	79			81-82, 212-213, 221

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
5	Faits saillants financiers
6	Événements importants
6	Notre rendement
10	Aperçu des résultats financiers
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
22	Résultats trimestriels
23	Revue du bilan
24	Qualité du portefeuille de crédit
28	Situation des fonds propres
32	Gestion des risques
48	Titrisation et arrangements hors bilan
48	Méthodes et estimations comptables

50	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
51	Glossaire

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

54	Bilan consolidé intermédiaire
55	État du résultat consolidé intermédiaire
56	État du résultat global consolidé intermédiaire
57	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
58	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
59	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

83 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2023, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2023. Le présent rapport de gestion est daté du 28 février 2024. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2023 et les notes correspondantes ou des états financiers consolidés intermédiaires et les notes correspondantes de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2023 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2023 ») du rapport annuel 2023 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2024 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; le risque lié à la modélisation; les activités frauduleuses; le risque interne; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon des taux interbancaires offerts; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question à la section « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2023 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation applicable ne l'exige.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Résultats d'exploitation			
Total des produits – comme présentés ¹	13 714 \$	13 178 \$	12 201 \$
Total des produits – rajustés ^{1, 2}	13 771	13 242	13 077
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	878	690
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 366	1 346	1 164
Charges autres que d'intérêts – comme présentées ¹	8 030	7 628	8 112
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	7 125	6 988	6 337
Résultat net – comme présenté ¹	2 824	2 866	1 581
Résultat net – rajusté ^{1, 2}	3 637	3 485	4 154
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	904,3 \$	895,9 \$	836,7 \$
Total de l'actif	1 910,9	1 955,1	1 926,6
Total des dépôts	1 181,3	1 198,2	1 220,6
Total des capitaux propres	112,4	112,1	112,0
Total des actifs pondérés en fonction des risques ³	579,4	571,2	531,6
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ^{1, 4}	10,9 %	10,5 %	5,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	14,1	12,9	16,1
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) ^{1, 2, 4}	14,9	14,3	8,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	18,7	17,1	21,1
Ratio d'efficacité – comme présenté ^{1, 4}	58,6	57,9	66,5
Ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ^{1, 2, 4, 5}	57,4	58,7	53,2
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,44	0,39	0,32
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action ¹			
De base	1,55 \$	1,48 \$	0,82 \$
Dilué	1,55	1,48	0,82
Dividendes par action	1,02	0,96	0,96
Valeur comptable par action ⁴	57,34	56,56	55,07
Cours de clôture ⁶	81,67	77,46	92,06
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 776,7	1 806,3	1 820,7
Nombre moyen – dilué	1 778,2	1 807,8	1 823,1
Fin de période	1 772,1	1 790,7	1 828,9
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	144,7 \$	138,7 \$	168,4 \$
Rendement en dividendes ⁴	4,9 %	4,7 %	4,3 %
Ratio de versement de dividendes ⁴	65,7	64,6	116,6
Ratio cours/bénéfice ^{1, 4}	13,1	14,0	11,1
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁴	(6,9)	(6,9)	(5,7)
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ^{1, 2}			
Résultat par action ¹			
De base	2,01 \$	1,82 \$	2,24 \$
Dilué	2,00	1,82	2,23
Ratio de versement de dividendes	50,7 %	52,4 %	42,9 %
Ratio cours/bénéfice ¹	10,6	9,8	10,8
Ratios des fonds propres³			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,9 %	14,4 %	15,5 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,7	16,2	17,5
Ratio du total des fonds propres	17,6	18,1	19,9
Ratio de levier	4,4	4,4	4,8
Ratio TLAC	30,8	32,7	36,6
Ratio de levier TLAC	8,6	8,9	9,9

¹ Pour les trois mois clos les 31 octobre 2023 et 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

² La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

³ Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

⁴ Pour des renseignements supplémentaires sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁵ Le ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustés par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2024 : 12 405 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 11 896 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 11 913 millions de dollars. À compter du premier trimestre de 2024, la composition de ce ratio non conforme aux PCGR et les montants comparatifs ont été révisés.

⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

a) Charges de restructuration

Le premier trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration de 291 millions de dollars qui sont principalement liées aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel et aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers. La Banque prévoit toujours engager, au premier semestre de l'année civile 2024, des charges de restructuration de même importance que celles engagées au quatrième trimestre de 2023.

b) Cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation

Le 16 novembre 2023, la FDIC a annoncé la version définitive d'une réglementation établissant une cotisation spéciale visant à recouvrer les pertes subies par le Deposit Insurance Fund en raison de la protection des déposants non assurés dans le cadre des faillites bancaires survenues aux États-Unis au printemps de 2023. La cotisation spéciale de la FDIC a entraîné la comptabilisation d'un montant de 411 millions de dollars (300 millions de dollars américains) avant impôts dans les charges autres que d'intérêts au premier trimestre de l'exercice 2024 de la Banque. Le 23 février 2024, la FDIC a avisé toutes les institutions assujetties à la cotisation spéciale que le total des pertes qu'elle avait estimé avait augmenté par rapport au montant communiqué dans la version définitive de la réglementation en novembre 2023. La FDIC entend fournir aux institutions assujetties à la cotisation spéciale une estimation mise à jour dans sa facture liée à la cotisation spéciale pour le premier trimestre de 2024, qui sera émise en juin 2024. La Banque ignore pour le moment quelle sera la cotisation spéciale définitive de la FDIC, mais elle s'attend à une hausse de la cotisation spéciale.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD Inc. et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 17 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2024, l'actif de la TD totalisait 1,91 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation et convention sur les CDA

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade Holding Corporation (« TD Ameritrade »), dont la Banque est un actionnaire important (la « transaction avec Schwab »). Le 1^{er} août 2022, la Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab au prix de 66,53 \$ US l'action pour un produit de 2,5 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars américains), ce qui a réduit la participation de la Banque dans Schwab à environ 12,0 %.

La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est

présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale était le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus du niveau plancher des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Transactions entre parties liées » du rapport de gestion de 2023.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. Ces frais visent à compenser les pertes subies par la Banque au cours du trimestre considéré en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette est comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Produits d'intérêts nets	7 488	7 494	7 733
Produits autres que d'intérêts ¹	6 226	5 684	4 468
Total des produits ¹	13 714	13 178	12 201
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	878	690
Charges afférentes aux actifs d'assurance ¹	1 366	1 346	1 164
Charges autres que d'intérêts ¹	8 030	7 628	8 112
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab¹	3 317	3 326	2 235
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat ¹	634	616	939
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	141	156	285
Résultat net – comme présenté¹	2 824	2 866	1 581
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	196	83
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires¹	2 750	2 670	1 498

¹ Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants » ou « Aperçu des résultats financiers ».

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets ¹	7 545 \$	7 558 \$	7 862 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1,2}	6 226	5 684	5 215
Total des produits ²	13 771	13 242	13 077
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	878	690
Charges afférentes aux activités d'assurance ²	1 366	1 346	1 164
Charges autres que d'intérêts ^{2,3}	7 125	6 988	6 337
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 279	4 030	4 886
Charge d'impôt sur le résultat	872	779	1 060
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ⁴	230	234	328
Résultat net – rajusté²	3 637	3 485	4 154
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	196	83
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 563	3 289	4 071
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises ⁵	(94)	(92)	(54)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ^{3,4}	(32)	(31)	(34)
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab ⁴	(49)	(35)	–
Charges de restructuration ³	(291)	(363)	–
Charges d'acquisition et d'intégration ³	(117)	(197)	(21)
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de First Horizon (FHN) ³	–	–	(106)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN ¹	(57)	(64)	(876)
(Règlement) recouvrement lié au règlement d'un litige ³	–	–	(1 603)
Cotisation spéciale de la FDIC ³	(411)	–	–
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(15)	(9)	(8)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	(6)	(5)	(6)
Charge de restructuration	(78)	(97)	–
Charges d'acquisition et d'intégration	(24)	(36)	(5)
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	–	–	(26)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	(14)	(16)	(216)
(Règlement) recouvrement lié au règlement d'un litige	–	–	(445)
Cotisation spéciale de la FDIC	(101)	–	–
Dividende pour la relance au Canada (DRC) et augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 ⁶	–	–	585
Total des rajustements pour les éléments à noter	(813)	(619)	(2 573)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 750 \$	2 670 \$	1 498 \$

¹ Avant le 4 mai 2023, l'incidence indiquée vise les périodes précédant la résiliation de la transaction avec FHN et comprend les éléments suivants présentés dans le secteur Siège social : i) les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts – premier trimestre de 2023 :

(998) millions de dollars; ii) l'amortissement de l'ajustement au montant de base lié à l'annulation de la désignation de relations de comptabilité de couverture de juste valeur, comptabilisé dans les produits d'intérêts nets – premier trimestre de 2023 : 122 millions de dollars; et iii) les produits (charges) d'intérêts comptabilisés sur les swaps de taux d'intérêt, reclassés des produits autres que d'intérêts aux produits d'intérêts nets sans incidence sur le total du résultat net rajusté – premier trimestre de 2023 : 251 millions de dollars. Après la résiliation de l'entente de fusion, l'incidence résiduelle de la stratégie est contrepassée dans les produits d'intérêts nets – premier trimestre de 2024 : (57) millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : (64) millions de dollars.

² Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – premier trimestre de 2024 : 63 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 62 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 24 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- Charges d'intégration et d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – premier trimestre de 2024 : 23 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 18 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.
- Charges d'acquisition et d'intégration – premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 197 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars, présentées dans le secteur Services bancaires de gros.
- Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN – premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars, présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- Règlement du litige Stanford – premier trimestre de 2023 : 1 603 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.
- Charges de restructuration – premier trimestre de 2024 : 291 millions de dollars et quatrième trimestre de 2023 : 363 millions de dollars, présentées dans le secteur Siège social.
- Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars, présentée dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces éléments est présentée dans le secteur Siège social.

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – premier trimestre de 2024 : 31 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 30 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 30 millions de dollars.
- Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – premier trimestre de 2024 : 9 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 13 millions de dollars; et premier trimestre de 2023 : 13 millions de dollars.
- Quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab – premier trimestre de 2024 : 27 millions de dollars et quatrième trimestre de 2023 : 35 millions de dollars.
- Quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab – premier trimestre de 2024 : 22 millions de dollars.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 3 et 4 pour les montants.

⁶ Le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022 comptabilisés au premier trimestre de 2023 sont présentés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Résultat de base par action – comme présenté²	1,55 \$	1,48 \$	0,82 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,45	0,34	1,41
Résultat de base par action – rajusté²	2,01 \$	1,82 \$	2,24 \$
Résultat dilué par action – comme présenté²	1,55 \$	1,48 \$	0,82 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,45	0,34	1,41
Résultat dilué par action – rajusté²	2,00 \$	1,82 \$	2,23 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

² Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Schwab ¹	31 \$	30 \$	30 \$
Immobilisations incorporelles liées au secteur Services bancaires de gros	42	46	7
Divers	6	7	9
Inclus dans les éléments à noter	79	83	46
Logiciels et droits de gestion d'actifs	96	93	90
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	175 \$	176 \$	136 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice 2023.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 269 \$	100 998 \$	100 441 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté¹	2 750	2 670	1 498
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	813	619	2 573
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	3 563 \$	3 289 \$	4 071 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté¹	10,9 %	10,5 %	5,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté¹	14,1	12,9	16,1

¹ Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	100 269 \$	100 998 \$	100 441 \$
Goodwill moyen	18 208	18 217	17 486
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 056	6 094	6 160
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	615	635	442
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(231)	(114)	(174)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	75 621	76 166	76 527
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté²	2 750	2 670	1 498
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	79	83	46
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat²	2 829	2 753	1 544
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	734	536	2 527
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté²	3 563 \$	3 289 \$	4 071 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires²	14,9 %	14,3 %	8,0 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté²	18,7	17,1	21,1

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.² Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
	Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits – comme présentés	9	\$
Total des produits – rajustés ¹	9	
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	6	
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	5	
Résultat net – comme présenté, après impôt	2	
Résultat net – rajusté, après impôt ¹	3	
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ²	–	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt	2	
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt¹	3	
Résultat par action (en dollars canadiens)		
Résultat de base – comme présenté	–	\$
Résultat de base – rajusté ¹	–	
Résultat dilué – comme présenté	–	
Résultat dilué – rajusté ¹	–	

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Dollar américain	0,739 \$	0,741 \$

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.² La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.**APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS****Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque pour le premier trimestre de 2024 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 a diminué de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 a été de 18,7 %.

- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2024, le total du rendement pour les actionnaires a atteint -6,9 % par rapport au rendement moyen de -0,1 % des établissements financiers homologues canadiens¹.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 824 millions de dollars, soit une hausse de 1 243 millions de dollars, ou 79 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout l'incidence du règlement du litige Stanford à l'exercice précédent, la perte découlant de l'incidence nette de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN et la comptabilisation à l'exercice précédent d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 637 millions de dollars, en baisse de 517 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement des augmentations des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des produits.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 1 989 millions de dollars dans le secteur du Siège social, de 56 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 1 million de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 677 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 126 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 42 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement des augmentations des charges autres que d'intérêts, notamment la cotisation spéciale de la FDIC, et de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 152 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 362 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 37 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 188 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 106 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 63 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 7 488 millions de dollars, en baisse de 245 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, de la diminution du volume des dépôts et de la baisse des marges dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par la hausse des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 7 545 millions de dollars, en baisse de 317 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 327 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 268 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 294 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 54 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 2 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont diminué de 6 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros et la diminution du volume des dépôts dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par la croissance des volumes et la hausse des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont diminué de 13 millions de dollars.

Répartie par secteur, la diminution des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des diminutions de 55 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 52 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 47 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 128 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 20 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 6 226 millions de dollars, en hausse de 1 758 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement des augmentations des commissions sur actions, des produits tirés des prêts liés surtout au financement par syndicat et à effet de levier, des honoraires de prise ferme et des produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros, la perte découlant de l'incidence nette de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN à l'exercice précédent et la hausse des primes d'assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 6 226 millions de dollars, une hausse de 1 011 millions de dollars, ou 19 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 762 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 733 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 218 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 44 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 1 million de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Les produits autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 542 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement des augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros et la hausse des primes d'assurance.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts s'explique par des augmentations de 339 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 159 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 32 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 10 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 2 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 001 millions de dollars, en hausse de 311 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 934 millions de dollars, en hausse de 381 millions de dollars, ou 69 %, traduisant un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 67 millions de dollars, une baisse de 70 millions de dollars, reflétant la constitution d'une provision moins élevée pour le trimestre considéré. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, reflet de la croissance des volumes et des conditions de crédit actuelles. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,44 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 185 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 96 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 52 millions de dollars dans le secteur Siège social, et a diminué de 22 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 001 millions de dollars, en hausse de 123 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 934 millions de dollars, en hausse de 215 millions de dollars, ou 30 %, traduisant un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 67 millions de dollars, une baisse de 92 millions de dollars, reflétant la constitution d'une provision moins élevée pour le trimestre considéré. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré ont été en grande partie constatées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, reflet de la croissance des volumes et des conditions de crédit actuelles. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,44 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 96 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 41 millions de dollars dans le secteur Siège social, et de 33 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et a diminué de 47 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	364 \$	274 \$	220 \$
Services de détail aux États-Unis	377	308	212
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–
Services bancaires de gros	5	–	1
Siège social ²	188	137	120
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	934	719	553
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	59	116	107
Services de détail aux États-Unis	8	(19)	(12)
Gestion de patrimoine et Assurance	–	–	–
Services bancaires de gros	5	57	31
Siège social ²	(5)	5	11
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	67	159	137
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001 \$	878 \$	690 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 366 millions de dollars, une hausse de 202 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'accroissement de la gravité des sinistres et de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, en partie contrebalancée par une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 8 030 millions de dollars, en baisse de 82 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant surtout l'incidence du règlement du litige Stanford à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par

l'augmentation des charges de personnel et la cotisation spéciale de la FDIC. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 7 125 millions de dollars, en hausse de 788 millions de dollars, ou 12 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 1 228 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 617 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 370 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 121 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 38 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 58,6 %, en regard de 66,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compter tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,4 %, par rapport à 53,2 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 402 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement la cotisation spéciale de la FDIC, l'augmentation des charges de personnel et une provision de 102 millions de dollars liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis, en partie contrebalancées par une baisse des dépenses liées aux services professionnels et aux services-conseils, et une diminution des charges d'acquisition et d'intégration. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 137 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 365 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 90 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 59 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 57 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 55 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 58,6 %, en regard de 57,9 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,4 %, en regard de 58,7 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,1 % pour le trimestre considéré, contre 42,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 18,5 % pour le trimestre précédent. La diminution d'un exercice à l'autre reflète essentiellement des ajustements au titre de l'impôt des périodes précédentes associés à la mise en œuvre du DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien, ainsi que la composition des résultats. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement la composition des résultats.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,4 % pour le trimestre considéré, contre 21,7 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 19,3 % pour le trimestre précédent. La diminution d'un exercice à l'autre et l'augmentation d'un trimestre à l'autre reflètent essentiellement la composition des résultats.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2024		31 octobre 2023		31 janvier 2023	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	920	\$ 27,7 %	922	\$ 27,7 %	620	\$ 27,8 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(19)	(0.6)	(28)	(0.8)	(27)	(1.2)
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(271)	(8.2)	(241)	(7.2)	(227)	(10.2)
Divers	4	0.2	(37)	(1.2)	573	25.6
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés²	634	\$ 19,1 %	616	\$ 18,5 %	939	\$ 42,0 %
Total des rajustements pour les éléments à noter	238		163		121	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés²	872	\$ 20,4 %	779	\$ 19,3 %	1 060	\$ 21,7 %

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

² Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IRFS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Mesures fiscales du Canada

Le 30 novembre 2023, le projet de loi C-59 a été déposé au Parlement. Ce projet de loi vise à faire progresser certaines mesures fiscales mises de l'avant dans le budget fédéral canadien présenté le 28 mars 2023. Le projet de loi C-59 refuserait la déduction pour dividendes reçus en ce qui a trait aux dividendes reçus par les institutions financières sur les actions qui constituent des biens évalués à la valeur du marché, sous réserve d'une exception mineure pour les dividendes reçus sur certaines actions privilégiées, et imposerait une taxe de 2 % sur la valeur nette des rachats d'actions par des sociétés publiques au Canada. Dans le projet de loi, qui n'est pas encore quasi adopté, il est proposé que ces mesures entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Réforme fiscale internationale – Impôt minimum mondial prévu par le Pilier 2

L'Organisation de coopération et de développement économique a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial de 15 %, pour les grandes entreprises multinationales qui sera appliqué selon le pays. La loi Pilier 2 a été adoptée ou quasi adoptée dans certains pays où la Banque exerce ses activités. La loi entrera en vigueur pour la Banque au plus tôt pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2024. Le 4 août 2023, des propositions législatives préliminaires relatives à la mise en œuvre des règles du Pilier 2 au Canada ont été publiées aux fins de consultation publique et des propositions révisées devraient être publiées au début de 2024. La Banque évalue actuellement son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale est toujours en voie de ralentir au cours de l'année civile 2024, mais dans une moindre mesure que prévu au trimestre précédent. L'inflation a, de façon générale, continué à ralentir dans l'ensemble des pays du G-7, et les banques centrales devraient commencer à baisser les taux d'intérêt prochainement. Toutefois, la baisse devrait être graduelle, les banques centrales demeurant vigilantes face aux risques d'inflation. L'effet différé des hausses cumulées des taux d'intérêt devrait être le principal facteur qui freinera la croissance économique et ramènera l'inflation plus près des fourchettes cibles des différentes zones géographiques d'ici la fin de l'année civile 2024. Les événements géopolitiques demeurent un facteur de risque susceptible de nuire aux prévisions économiques.

L'économie américaine a enregistré une croissance annualisée vigoureuse de 3,3 % au quatrième trimestre civil de 2023. Les dépenses de consommation sont restées solides, augmentant à un rythme soutenu de 2,8 %, tandis que les investissements des entreprises ont été plus modestes, affichant une hausse de 1,9 %. Les dépenses gouvernementales ont continué de soutenir la croissance, tandis que l'activité dans le secteur de l'habitation a augmenté pour un deuxième trimestre d'affilée. Dans l'ensemble, l'économie américaine a repris du poil de la bête, passant d'une croissance de 1,9 % au cours de l'année civile 2022 à une croissance de 2,5 % en 2023.

Selon les données de janvier 2024, le marché de l'emploi aux États-Unis était encore tendu, le taux de chômage étant toujours historiquement bas à 3,7 %. Le marché du travail a fait preuve d'une impressionnante résilience au cours des derniers mois, le nombre de postes à pourvoir étant encore très élevé par rapport au niveau d'avant la pandémie et le rythme des embauches s'accélérait légèrement pendant les derniers mois. Bien que le ralentissement de l'inflation globale ait stagné en raison de la hausse des coûts de l'énergie, les mesures de l'inflation de base ont continué à baisser. Par conséquent, les banques centrales ont commencé à discuter du moment approprié pour réduire les taux d'intérêt.

Les Services économiques TD prévoient que la Réserve fédérale américaine commencera à réduire les taux d'intérêt au milieu de l'année, pour les faire passer de leur niveau restrictif actuel de 5,25 %-5,50 % à un seuil de 4,25 %-4,50 % d'ici la fin de l'année civile 2024. Les taux d'intérêt devraient continuer de peser sur la demande tout au long de l'année.

L'économie canadienne a considérablement ralenti au cours de l'année civile 2023. Le PIB réel a reculé de 1 % sur une base annualisée au cours du troisième trimestre civil, mais la demande intérieure a tout de même progressé légèrement de 1,3 %. Les Services économiques TD s'attendent à ce que l'activité économique ait renoué avec la croissance au dernier trimestre civil de 2023, évitant ainsi une récession technique. La croissance tendancielle de l'emploi a également ralenti en deçà de celle de la population active, ce qui a fait augmenter le taux de chômage. Les Services économiques TD s'attendent à ce que le taux de chômage continue d'augmenter au cours des prochains mois, contribuant à la faiblesse prolongée des dépenses de consommation. Par conséquent, la croissance économique devrait demeurer assez modeste tout au long de l'année civile 2024. Dans ce contexte en demi-teinte, l'incertitude quant à l'incidence des hausses importantes des taux d'intérêt qui continuent de peser sur l'économie fait en sorte que les risques de récession sont élevés au Canada.

Malgré les signes de ralentissement de l'économie canadienne, les progrès concernant l'inflation ont stagné au cours des derniers mois. La Banque du Canada a laissé son taux de financement à un jour inchangé à 5,00 % depuis juillet, mais continue d'exprimer des préoccupations à l'égard de la persistance de l'inflation sous-jacente. Les Services économiques TD s'attendent à ce qu'un certain ralentissement de la dynamique inflationniste permette à la Banque du Canada de baisser ses taux d'intérêt au printemps, mais de façon graduelle. Le dollar canadien devrait se maintenir dans une fourchette de 0,73 \$ à 0,74 \$ US au cours des prochains trimestres.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2023 de la Banque et à la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2023. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion de placements qui étaient précédemment présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter ce réalignement.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 29 millions de dollars, par rapport à 44 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 57 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Produits d'intérêts nets	3 833 \$	3 705 \$	3 539 \$
Produits autres que d'intérêts	1 051	1 049	1 050
Total des produits	4 884	4 754	4 589
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	364	274	220
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	59	116	107
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	423	390	327
Charges autres que d'intérêts	1 984	2 039	1 863
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	692	646	670
Résultat net	1 785 \$	1 679 \$	1 729 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	34,6 %	35,1 %	39,9 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,84	2,78	2,80
Ratio d'efficience	40,6	42,9	40,6
Nombre de succursales de détail au Canada	1 062	1 062	1 060
Nombre moyen d'équivalents temps plein	29 271	29 069	28 803

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 785 millions de dollars, en hausse de 56 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 34,6 %, contre 39,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du trimestre se sont élevés à 4 884 millions de dollars, en hausse de 295 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 833 millions de dollars, en hausse de 294 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 36 milliards de dollars, ou 7 %, témoignant de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et de 8 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 14 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 6 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 2 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,84 %, une augmentation de 4 points de base (pdb), attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 051 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 423 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 364 millions de dollars, en hausse de 144 millions de dollars, ou 65 %, reflet d'un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 59 millions de dollars, en baisse de 48 millions de dollars, reflétant la constitution d'une provision moins élevée pour le trimestre considéré. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation, une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,30 %, en hausse de 5 pdb par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 984 millions de dollars, en hausse de 121 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les charges de personnel et les coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 40,6 %, demeurant stable par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 785 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts, partiellement contrebalancées par une hausse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 34,6 %, contre 35,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars, ou 1 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 2 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 3 % des dépôts de particuliers, en partie contrebalancée par un recul de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,84 %, une augmentation de 6 pdb, attribuable principalement à la hausse des marges sur les dépôts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 2 millions de dollars, demeurant tout de même relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 423 millions de dollars, en hausse de 33 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 364 millions de dollars, en hausse de 90 millions de dollars, ou 33 %, reflet d'un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 59 millions de dollars, en baisse de 57 millions de dollars, reflétant la constitution d'une provision moins élevée pour le trimestre considéré. Les provisions relatives aux actifs productifs

pour le trimestre reflètent essentiellement les conditions de crédit, y compris un certain retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation, une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,30 %, en hausse de 2 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 55 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant surtout une hausse des provisions non liées au crédit au trimestre précédent et une baisse des charges d'exploitation au sein des fonctions de soutien, partiellement contrebalancées par une hausse des charges de personnel liées au réseau de succursales.

Le ratio d'efficience a été de 40,6 %, contre 42,9 % pour le trimestre précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	2 899 \$	2 951 \$	3 167 \$
Produits autres que d'intérêts	604	572	560
Total des produits	3 503	3 523	3 727
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	377	308	212
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	8	(19)	(12)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	385	289	200
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 410	2 045	2 040
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 999	2 045	1 934
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	(5)	117	204
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	96	117	230
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	713	1 072	1 283
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	1 023	1 072	1 363
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	194	197	301
Résultat net – comme présenté	907 \$	1 269 \$	1 584 \$
Résultat net – rajusté¹	1 217	1 269	1 664
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	2 141 \$	2 175 \$	2 348 \$
Produits autres que d'intérêts	446	421	415
Total des produits	2 587	2 596	2 763
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	279	227	158
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	6	(14)	(9)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	285	213	149
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 779	1 505	1 512
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{1, 2}	1 479	1 505	1 434
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	(3)	87	151
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	71	87	170
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	526	791	951
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté¹	752	791	1 010
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3, 4}	144	146	222
Résultat net – comme présenté	670 \$	937 \$	1 173 \$
Résultat net – rajusté¹	896	937	1 232
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	8,5 %	12,2 %	15,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 5}	11,3	12,2	16,3
Marge d'intérêts nette ^{1, 6}	3,03	3,07	3,29
Ratio d'efficacité – comme présenté	68,8	58,0	54,7
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	57,2	58,0	51,9
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) ⁷	40 \$	40 \$	38 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) ^{7, 8}	7	7	7
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 176	1 177	1 161
Nombre moyen d'équivalents temps plein	27 985	28 182	27 587

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- i. Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FNH – premier trimestre de 2023 : 106 millions de dollars ou 78 millions de dollars américains (80 millions de dollars après impôt ou 59 millions de dollars américains après impôt); et
- ii. Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2024 : 411 millions de dollars ou 300 millions de dollars américains (310 millions de dollars après impôt ou 226 millions de dollars américains après impôt).

³ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab, la quote-part de la Banque des charges de restructuration de Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC de Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

⁶ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens. En ce qui concerne le secteur Services de détail aux États-Unis, ce calcul ne tient pas compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage, aux dépôts intersociétés et aux sûretés sous forme de trésorerie. La valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. La direction est d'avis que ce mode de calcul reflète mieux le rendement du secteur. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

⁷ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁸ Pour en savoir plus sur le réaligement de certaines activités de gestion d'actifs, qui passent du secteur Services de détail aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, se reporter à la section « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD ».

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 907 millions de dollars (670 millions de dollars américains), en baisse de 677 millions de dollars (503 millions de dollars américains), ou 43 % (43 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 217 millions de dollars (896 millions de dollars américains), en baisse de 447 millions de dollars (336 millions de dollars américains), ou 27 % (27 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 8,5 % et 11,3 %, contre 15,5 % et 16,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre a été de 194 millions de dollars (144 millions de dollars américains), une diminution de 107 millions de dollars (78 millions de dollars américains), ou 36 % (35 % en dollars américains).

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 713 millions de dollars (526 millions de dollars américains), en baisse de 570 millions de dollars (425 millions de dollars américains), ou 44 % (45 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la cotisation spéciale de la FDIC dans les charges autres que d'intérêts, la baisse des produits et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 023 millions de dollars (752 millions de dollars américains), en baisse de 340 millions de dollars (258 millions de dollars américains), ou 25 % (26 % en dollars américains), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une baisse des produits, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 587 millions de dollars américains, en baisse de 176 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 141 millions de dollars américains, une baisse de 207 millions de dollars américains, ou 9 %, attribuable à la diminution du volume des dépôts et à la baisse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancées par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,03 %, en baisse de 26 pbb, en raison de la baisse des marges sur les dépôts, reflétant la hausse des coûts des dépôts, et de la diminution des marges sur les prêts. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 446 millions de dollars américains, en hausse de 31 millions de dollars américains, ou 7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflet essentiellement de la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 16 milliards de dollars américains, ou 9 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 11 %, reflétant une baisse des remboursements anticipés de prêts hypothécaires dans un contexte de hausse des taux et la vigueur des montages de prêts automobiles. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 7 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 33 milliards de dollars américains, ou 9 %, reflétant une diminution de 23 % des dépôts des comptes de passage, une diminution de 4 % des dépôts d'entreprises et une baisse de 1 % des volumes de dépôts de particuliers.

Au 31 janvier 2024, les actifs administrés s'élevaient à 40 milliards de dollars américains, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de l'actif net. Compte tenu du réaligement de certaines activités de gestion d'actifs, qui passent du secteur Services de détail aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, les actifs gérés s'établissaient à 7 milliards de dollars américains au 31 janvier 2024, demeurant stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 285 millions de dollars américains, en hausse de 136 millions de dollars américains par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 279 millions de dollars américains, en hausse de 121 millions de dollars américains, ou 77 %, reflet essentiellement d'un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et d'une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises, en grande partie à l'égard des prêts immobiliers commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 6 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 9 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,61 %, en hausse de 27 pbb par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 779 millions de dollars américains, en hausse de 267 millions de dollars américains, ou 18 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la cotisation spéciale de la FDIC et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par les charges d'acquisition et d'intégration engagées au premier trimestre de l'exercice précédent et liées à la transaction avec FHN qui a été résiliée. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 45 millions de dollars américains, ou 3 %, reflétant la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 68,8 % et 57,2 %, contre 54,7 % et 51,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 907 millions de dollars (670 millions de dollars américains), en baisse de 362 millions de dollars (267 millions de dollars américains), ou 29 % (28 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 217 millions de dollars (896 millions de dollars américains), en baisse de 52 millions de dollars (41 millions de dollars américains), ou 4 % (4 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 8,5 % et 11,3 %, contre 12,2 % dans les deux cas pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 194 millions de dollars (144 millions de dollars américains), une diminution de 3 millions de dollars (2 millions de dollars américains), ou 2 % (1 % en dollars américains).

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 713 millions de dollars (526 millions de dollars américains), en baisse de 359 millions de dollars (265 millions de dollars américains), ou 33 % (34 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant essentiellement la cotisation spéciale de la FDIC dans les charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 023 millions de dollars (752 millions de dollars américains), en baisse de 49 millions de dollars (39 millions de dollars américains), ou 5 % (5 % en dollars américains), reflétant essentiellement l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Les produits du trimestre se sont élevés à 2 587 millions de dollars américains, en baisse de 9 millions de dollars américains, demeurant tout de même relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 2 141 millions de dollars américains, une baisse de 34 millions de dollars américains, ou 2 %, attribuable essentiellement à la diminution du volume des dépôts, en partie contrebalancée par la hausse du volume des prêts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,03 %, en baisse de 4 pbb par rapport à celle du trimestre précédent, en raison de la baisse des marges sur les dépôts reflétant la hausse des coûts des dépôts, partiellement contrebalancée par l'avantage tiré des taux de réinvestissement plus élevés. Les produits autres

que d'intérêts se sont établis à 446 millions de dollars américains, en hausse de 25 millions de dollars américains, ou 6 %, reflet essentiellement de la hausse des frais liés aux dépôts.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 2 %, reflétant une baisse des remboursements anticipés de prêts hypothécaires, la vigueur des montages de prêts automobiles et une croissance saisonnière des prêts sur cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont augmenté de 1 %, reflétant les bons montages réalisés par suite de la croissance du nombre de nouveaux clients et un ralentissement du rythme des remboursements. Le volume moyen des dépôts a diminué de 5 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 5 % des dépôts des comptes de passage et une baisse de 1 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une hausse de 1 % du volume des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés se sont élevés à 40 milliards de dollars américains au 31 janvier 2024, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Compte tenu du réalignement de certaines activités de gestion d'actifs, qui passent du secteur Services de détail aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine et Assurance, les actifs gérés se sont établis à 7 milliards de dollars américains, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 285 millions de dollars américains, en hausse de 72 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 279 millions de dollars américains, en hausse de 52 millions de dollars américains, ou 23 %, reflet essentiellement d'un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation, y compris des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 6 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 14 millions de dollars américains au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,61 %, en hausse de 15 pnb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 779 millions de dollars américains, en hausse de 274 millions de dollars américains, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant surtout la cotisation spéciale de la FDIC. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 26 millions de dollars américains, ou 2 %, reflet de la hausse des coûts juridiques au trimestre précédent, en partie contrebalancée par la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 68,8 % et 57,2 %, contre respectivement 58,0 % dans les deux cas pour le trimestre précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Produits d'intérêts nets	285 \$	265 \$	283 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	2 850	2 691	2 632
Total des produits	3 135	2 956	2 915
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	–	–	–
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	–	–	–
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 366	1 346	1 164
Charges autres que d'intérêts ¹	1 047	957	1 009
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	167	161	188
Résultat net	555 \$	492 \$	554 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^{1, 2}	37,5 %	33,9 %	39,1 %
Ratio d'efficacité ¹	33,4	32,4	34,6
Ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance ^{1, 3}	59,2	59,4	57,6
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ³	576 \$	531 \$	541 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	479	441	452
Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 386	15 674	16 400

¹ Pour les trois mois clos le 31 octobre 2023 et le 31 janvier 2023, certains montants ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

² Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

³ Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – premier trimestre de 2024 : 1 769 millions de dollars; quatrième trimestre de 2023 : 1 610 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 1 751 millions de dollars. Le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Comprendent les actifs administrés par Services d'investissement TD, qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 555 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars, demeurant tout de même relativement stable par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par des hausses des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 37,5 %, contre 39,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 3 135 millions de dollars, en hausse de 220 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 850 millions de dollars, en hausse de 218 millions de dollars, ou 8 %, du fait de la hausse des primes d'assurance et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits d'intérêts nets ont été de 285 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les actifs administrés s'élevaient à 576 milliards de dollars au 31 janvier 2024, en hausse de 35 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'élevaient à 479 milliards de

dollars au 31 janvier 2024, en hausse de 27 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète l'appréciation des marchés.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 366 millions de dollars, en hausse de 202 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement de la gravité des sinistres et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 047 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, et l'accroissement des coûts liés à la technologie.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 33,4 %, contre 34,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 59,2 % pour le trimestre, par rapport à 57,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 555 millions de dollars, en hausse de 63 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 37,5 %, contre 33,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 179 millions de dollars, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 159 millions de dollars, ou 6 %, du fait de la hausse des primes d'assurance et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 8 %, reflétant une hausse des marges sur les dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 45 milliards de dollars, ou 8 %, et les actifs gérés ont augmenté de 38 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète principalement l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, en partie contrebalancé par une baisse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 90 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement la hausse des charges de personnel, y compris une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 33,4 %, par rapport à 32,4 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 59,2 % pour le trimestre, par rapport à 59,4 % pour le trimestre précédent.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	198 \$	245 \$	525 \$
Produits autres que d'intérêts	1 582	1 243	820
Total des produits	1 780	1 488	1 345
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	5	–	1
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	5	57	31
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	10	57	32
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 500	1 441	883
Charges autres que d'intérêts – rajustées ^{2, 3}	1 383	1 244	862
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	65	(27)	99
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté ²	89	9	104
Résultat net – comme présenté	205 \$	17 \$	331 \$
Résultat net – rajusté²	298	178	347

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ⁴	730 \$	590 \$	662 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ⁵	96,2	93,0	96,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁶	5,3 %	0,5 %	9,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{2, 6}	7,6	4,9	9,9
Ratio d'efficacité – comme présenté	84,3	96,8	65,7
Ratio d'efficacité – rajusté ²	77,7	83,6	64,1
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 100	7 346	5 365

¹ À compter du 1^{er} mars 2023, les résultats du secteur Services bancaires de gros comprennent l'acquisition de Cowen Inc.

² Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges d'acquisition et d'intégration liées principalement à l'acquisition de Cowen – premier trimestre de 2024 : 117 millions de dollars (93 millions de dollars après impôt); quatrième trimestre de 2023 : 197 millions de dollars (161 millions de dollars après impôt); premier trimestre de 2023 : 21 millions de dollars (16 millions de dollars après impôt).

⁴ Comprennent des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (54) millions de dollars (quatrième trimestre de 2023 : 61 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 261 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 784 millions de dollars (quatrième trimestre de 2023 : 529 millions de dollars; premier trimestre de 2023 : 401 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

⁵ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

⁶ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 11,5 % à compter du premier trimestre de 2024, comparativement à 11 % à l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 205 millions de dollars, une baisse de 126 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 298 millions de dollars, en baisse de 49 millions de dollars, ou 14 %.

Les produits pour le trimestre, incluant ceux de TD Cowen, se sont élevés à 1 780 millions de dollars, en hausse de 435 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des commissions sur actions, des produits tirés des prêts liés surtout au financement par syndicat et à effet de levier, des honoraires de prise ferme et des produits liés aux activités de négociation.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 10 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 5 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 5 millions de dollars, une baisse de 26 millions de dollars attribuable à la constitution de la provision à la période précédente.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre, incluant celles de TD Cowen, se sont établies à 1 500 millions de dollars, en hausse de 617 millions de dollars, ou 70 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout des charges liées à TD Cowen et des charges d'acquisition et d'intégration connexes, ainsi que d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits et de la comptabilisation d'une provision de 102 millions de dollars liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 383 millions de dollars, en hausse de 521 millions de dollars, ou 60 %.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 205 millions de dollars, une hausse de 188 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 298 millions de dollars, en hausse de 120 millions de dollars, ou 67 %.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 292 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse des produits reflète essentiellement les augmentations des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des prêts et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 10 millions de dollars, en baisse de 47 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 5 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 5 millions de dollars, une baisse de 52 millions de dollars attribuable à la constitution de la provision au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 59 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement la comptabilisation d'une provision de 102 millions de dollars liée aux enquêtes sur la tenue de dossiers menées aux États-Unis, en partie contrebalancée par une baisse des charges d'acquisitions et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 139 millions de dollars, ou 11 %.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Résultat net – comme présenté	(628) \$	(591) \$	(2 617) \$
Rajustements pour les éléments à noter			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	94	92	54
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	32	31	34
Quote-part des charges de restructuration et autres charges liées à la participation dans Schwab	49	35	–
Charges de restructuration	291	363	–
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée	57	64	876
Règlement d'un litige	–	–	1 603
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat			
DRC et augmentation du taux d'imposition fédéral pour l'exercice 2022	–	–	(585)
Autres éléments à noter	113	127	675
Résultat net – rajusté¹	(218) \$	(133) \$	(140) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social ²	(254) \$	(227) \$	(191) \$
Autres	36	94	51
Résultat net – rajusté¹	(218) \$	(133) \$	(140) \$
Principaux volumes			
Nombre moyen d'équivalents temps plein	23 437	23 491	21 844

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 628 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 2 617 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la perte nette reflète principalement l'incidence du règlement du litige Stanford à l'exercice précédent, l'incidence nette de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée et la comptabilisation à l'exercice précédent, d'une charge d'impôt sur le résultat relativement au DRC et à l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022, le tout en partie contrebalancé par les charges de restructuration au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 63 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 218 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 140 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 628 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 591 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette découle de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et de la hausse des charges liées aux processus de gestion des risques et de contrôle, en partie contrebalancées par une baisse des charges de restructuration. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 27 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison des investissements dans notre infrastructure de risque et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 218 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 133 millions de dollars pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2024				2023				Trois mois clos les	
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	2022	
Produits d'intérêts nets	7 488 \$	7 494 \$	7 289 \$	7 428 \$	7 733 \$	7 630 \$	7 044 \$	6 377 \$		
Produits autres que d'intérêts ¹	6 226	5 684	5 625	4 969	4 468	7 933	3 881	4 886		
Total des produits ¹	13 714	13 178	12 914	12 397	12 201	15 563	10 925	11 263		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	878	766	599	690	617	351	27		
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	1 366	1 346	1 386	1 118	1 164	723	829	592		
Charges autres que d'intérêts ¹	8 030	7 628	7 359	6 756	8 112	6 545	6 096	6 033		
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat ¹	634	616	704	859	939	1 297	703	1 002		
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	141	156	182	241	285	290	268	202		
Résultat net – comme présenté¹	2 824	2 866	2 881	3 306	1 581	6 671	3 214	3 811		
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt²										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	94	92	88	79	54	57	58	60		
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	32	31	54	30	34	18	23	20		
Quote-part des charges de restructuration et des autres charges liées à la participation dans Schwab	49	35	–	–	–	–	–	–		
Charges de restructuration	291	363	–	–	–	–	–	–		
Charges d'acquisition et d'intégration	117	197	143	73	21	18	–	–		
Charges liées à la résiliation de la transaction d'acquisition de FHN	–	–	84	154	106	67	29	–		
Paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN ³	–	–	306	–	–	–	–	–		
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN qui a été résiliée	57	64	177	134	876	(2 319)	678	–		
Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement ⁴	–	–	57	–	–	–	–	–		
Règlement (recouvrement lié au règlement) d'un litige ⁴	–	–	–	39	1 603	–	–	(224)		
Cotisation spéciale de la FDIC	411	–	–	–	–	–	–	–		
Profit à la vente d'actions de Schwab ⁴	–	–	–	–	–	(997)	–	–		
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	1 051	782	909	509	2 694	(3 156)	788	(144)		
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat ^{2,5}	238	163	141	108	121	(550)	189	(47)		
Résultat net – rajusté ^{1,2}	3 637	3 485	3 649	3 707	4 154	4 065	3 813	3 714		
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	196	74	210	83	107	43	66		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté^{1,2}	3 563 \$	3 289 \$	3 575 \$	3 497 \$	4 071 \$	3 958 \$	3 770 \$	3 648 \$		

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action¹									
Comme présenté	1,55 \$	1,48 \$	1,53 \$	1,69 \$	0,82 \$	3,62 \$	1,76 \$	2,08 \$	
Rajusté ²	2,01	1,82	1,95	1,91	2,24	2,18	2,09	2,02	
Résultat dilué par action¹									
Comme présenté	1,55	1,48	1,53	1,69	0,82	3,62	1,75	2,07	
Rajusté ²	2,00	1,82	1,95	1,91	2,23	2,18	2,09	2,02	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté									
	10,9 %	10,5 %	10,8 %	12,4 %	5,9 %	26,5 %	13,5 %	16,4 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté^{1,2}									
	14,1	12,9	13,8	14,0	16,1	16,0	16,1	15,9	

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 934 \$	1 910 \$	1 898 \$	1 944 \$	1 931 \$	1 893 \$	1 811 \$	1 778 \$	
Actifs productifs d'intérêts moyens ⁶	1 729	1 715	1 716	1 728	1 715	1 677	1 609	1 595	
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,72 %	1,73 %	1,69 %	1,76 %	1,79 %	1,81 %	1,74 %	1,64 %	
Marge d'intérêts nette – rajustée ²	1,74	1,75	1,70	1,81	1,82	1,80	1,73	1,64	

¹ La Banque a adopté IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023. Les chiffres des périodes comparatives antérieures à l'exercice 2023 n'ont pas été retraités et reflètent l'application d'IFRS 4.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document, ainsi qu'aux notes de bas de tableau 3 et 4.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent le paiement lié à la résiliation de la transaction avec FHN présenté dans le secteur Siège social.

⁴ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

- Règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.*, selon lequel la Banque a recouvré des pertes encourues en raison du règlement précédemment conclu aux États-Unis visant des poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée par Scott Rothstein. Ce montant est présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis.
- La Banque a vendu 28,4 millions d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente. Ce montant est présenté dans le secteur Siège social.
- Le règlement du litige Stanford reflète la perte de change et est présenté dans le secteur Siège social.
- Incidence de la rétroactivité d'une disposition législative sur les services de compensation de cartes de paiement, présentée dans le secteur Siège social.

⁵ Comprend le DRC et l'incidence découlant de l'augmentation du taux d'imposition fédéral canadien pour l'exercice 2022.

⁶ Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	81 381 \$	105 069 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	161 520	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	6 985	7 340
Dérivés	60 574	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 970	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	74 730	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	300 071	308 016
Valeurs mobilières prises en pension	199 079	204 333
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	904 336	895 947
Participation dans Schwab	9 548	8 907
Autres ¹	106 698	110 372
Total de l'actif¹	1 910 892 \$	1 955 139 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	30 634 \$	30 980 \$
Dérivés	54 073	71 640
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	180 112	192 130
Dépôts	1 181 254	1 198 190
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	174 129	166 854
Billets et débentures subordonnés	9 554	9 620
Autres ¹	168 701	173 654
Total du passif¹	1 798 457	1 843 068
Total des capitaux propres¹	112 435	112 071
Total du passif et des capitaux propres¹	1 910 892 \$	1 955 139 \$

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 911 milliards de dollars au 31 janvier 2024, soit 44 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 31 milliards de dollars du total de l'actif.

La diminution du total de l'actif reflète des baisses de 27 milliards de dollars des actifs dérivés, de 24 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 8 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 5 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension et de 4 milliards de dollars des autres actifs. Ces baisses ont été en partie contrebalancées par des augmentations de 10 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 8 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 5 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès des banques** ont diminué de 24 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 10 milliards de dollars du fait principalement de la hausse des titres de capitaux propres, contrebalancée en partie par les marchandises détenues à des fins de transaction et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 27 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison principalement de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances et les ventes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 8 milliards de dollars, reflétant surtout les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 5 milliards de dollars, reflétant essentiellement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et une diminution des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 8 milliards de dollars, reflétant essentiellement la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a augmenté de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global de Schwab.

Les **autres actifs** ont diminué de 4 milliards de dollars du fait essentiellement d'une baisse du volume d'engagements de clients au titre d'acceptations, de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et d'une diminution de l'actif d'impôt exigible, le tout en partie contrebalancé par une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 798 milliards de dollars au 31 janvier 2024, soit 45 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2023. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 32 milliards de dollars du total du passif.

La diminution du total du passif est attribuable à des baisses de 18 milliards de dollars des passifs dérivés, de 17 milliards de dollars des dépôts, de 12 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) et de 5 milliards de dollars des autres passifs. Ces baisses ont été en partie contrebalancées par une augmentation de 7 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 18 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 12 milliards de dollars en raison des échéances et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les nouvelles émissions.

Les **dépôts** ont diminué de 17 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de la baisse des volumes de dépôts des banques, en partie contrebalancées par la hausse des volumes des dépôts de particuliers.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 7 milliards de dollars en raison de la hausse des volumes, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres passifs** ont diminué de 5 milliards de dollars, reflétant principalement une baisse du volume des acceptations et des comptes fournisseurs, des charges à payer et des autres éléments, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des montants à payer aux courtiers et aux clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées et d'une hausse du volume des passifs de titrisation à la juste valeur.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 112 milliards de dollars au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023, reflétant une hausse du cumul des autres éléments du résultat global, contrebalancée par la baisse des résultats non distribués. La hausse du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable aux profits sur les couvertures de flux de trésorerie et à la quote-part de la Banque des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans Schwab, contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les résultats non distribués ont diminué en raison principalement des dividendes versés et de la prime sur le rachat d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat net pour le trimestre.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2024 par rapport au T1 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 709 millions de dollars au 31 janvier 2024, en hausse de 1 118 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 552 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 565 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et à la consommation, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 1 million de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets atteignaient 2 526 millions de dollars au 31 janvier 2024, en hausse de 762 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 268 millions de dollars au 31 janvier 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 187 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 258 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 820 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 355 millions de dollars, ou 43 %, reflétant un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation, la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 433 millions de dollars, ou 7 %, reflète des conditions de crédit, y compris la migration du crédit, une hausse des volumes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. La variation de la provision comprend une augmentation de 99 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 1 million de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. La provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à

mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 371 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2024 par rapport au T4 2023

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 410 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 249 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 8 268 millions de dollars au 31 janvier 2024 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 187 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 258 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 820 millions de dollars, ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 3 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 151 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant en grande partie un retour à la normale des conditions de crédit qui continue à s'opérer dans les portefeuilles de prêts à la consommation et la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts aux entreprises. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 71 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancée par une augmentation dans les portefeuilles de prêts à la consommation, reflet de la croissance des volumes et des conditions de crédit actuelles, y compris la migration du crédit.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			
Prêts douteux au début de la période	3 299 \$	2 980 \$	2 503 \$
Classés comme douteux au cours de la période	2 005	1 677	1 350
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(315)	(263)	(240)
Remboursements nets	(308)	(332)	(361)
Cessions de prêts	(10)	–	–
Montants radiés	(917)	(855)	(625)
Variations de change et autres variations	(45)	92	(36)
Prêts douteux à la fin de la période	3 709 \$	3 299 \$	2 591 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

³ Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 396 \$	2 673 \$	2 569 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 686	3 435	3 093
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 183	1 028	830
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	7 265	7 136	6 492
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	424	476	456
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	572	565	527
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	4	8	2
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 000	1 049	985
Provision pour pertes sur prêts	8 265	8 185	7 477
Provision relative aux titres de créance	3	4	2
Provision pour pertes sur créances	8 268 \$	8 189 \$	7 479 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	2 526 \$	2 277 \$	1 764 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,28 %	0,25 %	0,21 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,89	0,89	0,86
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,44	0,39	0,32

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 janvier 2024 (néant au 31 octobre 2023; néant au 31 janvier 2023).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté

au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

					Aux
			Amortissables	Non amortissables	Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					31 janvier 2024
Total	266 316 \$	86 890 \$	353 206 \$	31 024 \$	384 230 \$
					31 octobre 2023
Total	263 733 \$	86 943 \$	350 676 \$	30 675 \$	381 351 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Les prêts amortissables comprennent les prêts pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023.

TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux						
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total						
	Assurés ³	Non assurés		Assurés ³	Non assurés		Assurés ³	Non assurés					
									31 janvier 2024				
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 539 \$	1,0 %	4 600 \$	1,7 %	175 \$	0,1 %	1 998 \$	1,7 %	2 714 \$	0,7 %	6 598 \$	1,7 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 586	3,2	46 537	17,5	889	0,8	21 758	18,5	9 475	2,5	68 295	17,8	
Ontario ⁴	22 391	8,4	120 974	45,4	3 010	2,6	64 329	54,5	25 401	6,6	185 303	48,2	
Prairies ⁴	18 419	6,9	20 683	7,8	1 686	1,4	11 932	10,1	20 105	5,2	32 615	8,5	
Québec	7 137	2,7	14 450	5,4	569	0,5	11 568	9,8	7 706	2,0	26 018	6,8	
Total – Canada	59 072	22,2 %	207 244	77,8 %	6 329	5,4 %	111 585	94,6 %	65 401	17,0 %	318 829	83,0 %	
États-Unis	1 414		53 940		–		10 369		1 414		64 309		
Total	60 486 \$		261 184 \$		6 329 \$		121 954 \$		66 815 \$		383 138 \$		
													31 octobre 2023
Canada													
Provinces de l'Atlantique	2 561 \$	1,0 %	4 557 \$	1,7 %	181 \$	0,2 %	1 938 \$	1,6 %	2 742 \$	0,7 %	6 495 \$	1,7 %	
Colombie-Britannique ⁴	8 642	3,3	46 003	17,4	920	0,8	21 642	18,4	9 562	2,5	67 645	17,7	
Ontario ⁴	22 559	8,6	118 882	45,1	3 126	2,7	64 095	54,4	25 685	6,8	182 977	48,1	
Prairies ⁴	18 621	7,1	20 385	7,7	1 746	1,5	11 956	10,2	20 367	5,3	32 341	8,5	
Québec	7 221	2,7	14 302	5,4	590	0,5	11 424	9,7	7 811	2,0	25 726	6,7	
Total – Canada	59 604	22,7 %	204 129	77,3 %	6 563	5,7 %	111 055	94,3 %	66 167	17,3 %	315 184	82,7 %	
États-Unis	1 439		55 169		–		10 591		1 439		65 760		
Total	61 043 \$		259 298 \$		6 563 \$		121 646 \$		67 606 \$		380 944 \$		

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2, 3}

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	31 janvier 2024								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,8 %	14,5 %	31,8 %	25,4 %	1,4 %	17,6 %	100,0 %
États-Unis	4,7	1,2	3,3	7,6	11,3	70,9	0,5	0,5	100,0
Total	1,5 %	2,4 %	5,4 %	13,3 %	28,2 %	33,3 %	1,3 %	14,6 %	100,0 %
	31 octobre 2023								
Canada	0,8 %	2,7 %	5,7 %	14,1 %	31,5 %	24,6 %	1,4 %	19,2 %	100,0 %
États-Unis	5,3	1,4	3,8	7,8	10,6	69,5	1,1	0,5	100,0
Total	1,6 %	2,5 %	5,3 %	13,0 %	27,8 %	32,6 %	1,4 %	15,8 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

³ Une tranche de 32,9 milliards de dollars ou 13 % du portefeuille de prêts hypothécaires au Canada (37,4 milliards de dollars ou 14 % au 31 octobre 2023) se rapporte aux prêts hypothécaires pour lesquels les paiements contractuels fixes ne sont plus suffisants pour rembourser l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 janvier 2024 et au 31 octobre 2023.

TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

				<i>Trois mois clos les</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	31 janvier 2024			31 octobre 2023		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	68 %	65 %	67 %	69 %	67 %	68 %
Colombie-Britannique ⁶	65	59	62	65	59	63
Ontario ⁶	67	60	64	66	60	63
Prairies ⁶	72	68	71	72	69	71
Québec	69	68	68	69	67	68
Total – Canada	67	61	65	67	62	65
États-Unis	72	61	68	75	63	72
Total	68 %	61 %	65 %	68 %	62 %	66 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 24 : TOTAL DE L'EXPOSITION NETTE PAR RÉGION ET CONTREPARTIE

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				Exposition totale ⁴
	Emprunteurs		Institutions	Total	Emprunteurs		Institutions	Total	Emprunteurs		Institutions	Total	
Région	Entreprises	souverains	financières		Entreprises	souverains	financières		Entreprises	souverains	financières		Total
	31 janvier 2024												
Europe	7 258 \$	7 \$	5 492 \$	12 757 \$	3 526 \$	1 881 \$	7 884 \$	13 291 \$	921 \$	24 768 \$	2 156 \$	27 845 \$	53 893 \$
Royaume-Uni	8 418	6 761	2 512	17 691	2 668	444	12 351	15 463	625	936	282	1 843	34 997
Asie	239	26	2 347	2 612	410	656	2 338	3 404	391	10 047	964	11 402	17 418
Autres ⁵	225	67	483	775	180	343	2 746	3 269	174	1 141	2 904	4 219	8 263
Total	16 140 \$	6 861 \$	10 834 \$	33 835 \$	6 784 \$	3 324 \$	25 319 \$	35 427 \$	2 111 \$	36 892 \$	6 306 \$	45 309 \$	114 571 \$
	31 octobre 2023												
Europe	7 577 \$	7 \$	5 324 \$	12 908 \$	3 763 \$	1 945 \$	6 736 \$	12 444 \$	777 \$	25 015 \$	2 001 \$	27 793 \$	53 145 \$
Royaume-Uni	8 928	7 965	2 131	19 024	2 759	490	13 431	16 680	491	596	257	1 344	37 048
Asie	254	20	2 167	2 441	262	706	2 640	3 608	325	10 728	830	11 883	17 932
Autres ⁵	233	8	517	758	233	720	2 883	3 836	209	1 205	3 443	4 857	9 451
Total	16 992 \$	8 000 \$	10 139 \$	35 131 \$	7 017 \$	3 861 \$	25 690 \$	36 568 \$	1 802 \$	37 544 \$	6 531 \$	45 877 \$	117 576 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 37,5 milliards de dollars (40,8 milliards de dollars au 31 octobre 2023) à des entités supranationales.

⁵ L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices *Normes de fonds propres* et *Exigences de levier* du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer à 3,5 % au 1^{er} novembre 2023. La hausse de 50 pdb par rapport au taux précédent de 3 % reflète le point de vue du BSIF quant aux mesures nécessaires pour améliorer la résilience des plus grandes banques canadiennes face aux vulnérabilités. La fourchette de la RSI s'étend actuellement de zéro à 4 %, et ce niveau peut changer selon l'évolution du système financier canadien et du contexte économique dans son ensemble.

Le 1^{er} février 2023, le BSIF a mis en œuvre les règles de fonds propres révisées qui tiennent compte des réformes de Bâle III et de certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces règles révisées comprennent des révisions aux exigences à l'égard du calcul du risque de crédit et du risque opérationnel ainsi que des révisions de la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'appliquera également au ratio de levier TLAC.

Le 1^{er} novembre 2023, la Banque a mis en œuvre le *Cadre de capacité totale d'absorption des pertes par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique* du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce nouveau cadre.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires actuelles établies par le BSIF pour la Banque en vigueur au 31 janvier 2024.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,5	13,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,5	15,0
Levier	3,0	s. o. ³	0,5	3,5	s. o.	3,5
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,5	25,0
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les banques d'importance systémique mondiale (BISM) s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %. Les lignes directrices Exigences de levier du BSIF comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2024.

³ Sans objet.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le Conseil de stabilité financière (CSF), après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. La méthodologie d'évaluation des BISM s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques internationales. Treize indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale.

La Banque doit publier les treize indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. La Banque continuait d'être désignée comme une BISM lorsque la liste des BISM de 2023 a été publiée par le CSF le 27 novembre 2023. En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF. Puisque le supplément pour les BISM est actuellement équivalent à l'exigence pour les BISI énoncée par le BSIF, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions

ordinaires. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme.

L'approche fondée sur des indicateurs qui est actuellement en vigueur répartit les treize indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Le tableau ci-après présente les résultats des treize indicateurs en ce qui concerne la Banque. La hausse des activités de paiement est surtout attribuable aux activités en dollars américains. L'augmentation du volume de transactions est essentiellement attribuable à une hausse des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis. L'augmentation des titres détenus à des fins de négociation et autres titres s'explique par une hausse des valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement. Les autres variations notables des indicateurs par rapport à ceux de l'exercice précédent découlent principalement des activités commerciales normales de la Banque.

TABLEAU 25 : INDICATEURS BISM¹

(en millions de dollars canadiens)

		31 octobre 2023	<i>Aux</i> 31 octobre 2022
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	1 003 230 \$	1 061 844 \$
	Engagements transfrontières	964 092	1 037 857
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	2 112 677	2 086 338
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	109 833	111 106
	Passifs dans le système financier	55 247	46 280
	Titres en circulation	470 767	475 328
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	563 783	544 237
	Activité de paiement	39 499 576	35 006 485
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	186 110	168 956
	Volume de transactions (inclut deux sous-indicateurs)		
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titre à revenu fixe	9 239 393	5 472 810
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et autres titres	2 958 869	3 102 383
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	21 198 657	20 854 259
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ²	64 944	43 174
	Actifs de niveau 3	3 548	3 481

¹ Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB et présentés conformément au préavis *Banque d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles* du BSIF. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section « Divulgence réglementaire des fonds propres » de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgence-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2023. La Banque est tenue de soumettre ses indicateurs de BISM à l'examen du BSIF et du CBCB après la date du présent rapport. Dans l'éventualité où des commentaires de l'un ou de l'autre de ces organismes de réglementation amèneraient la Banque à modifier les indicateurs de BISM présentés dans le tableau ci-dessus, les modifications apportées à ces indicateurs seraient publiées sur son site Web.

² Comprend les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la JVRN et les valeurs mobilières à la JVAERG.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

TABLEAU 26 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	25 428	25 522	25 174
Résultats non distribués	72 347	73 044	73 501
Cumul des autres éléments du résultat global	3 830	2 750	1 923
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	101 605	101 316	100 598
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(17 922)	(18 424)	(17 134)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 654)	(2 606)	(2 133)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(198)	(207)	(85)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	3 559	5 571	4 033
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	–	–	–
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(148)	(379)	(152)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(773)	(908)	(1 132)
Actions propres	(20)	(21)	(18)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 724)	(1 976)	(1 649)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	–	–	–
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(56)	(49)	–
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF	10	–	–
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(20 926)	(18 999)	(18 270)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	80 679	82 317	82 328
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	10 830	10 791	11 246
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	10 830	10 791	11 246
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(5)	(6)	(138)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(355)	(356)	(488)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	10 475	10 435	10 758
Fonds propres de catégorie 1	91 154	92 752	93 086
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	9 357	9 424	11 138
Provisions collectives	1 781	1 964	2 265
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	11 138	11 388	13 403
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	–	–	–
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ¹	(228)	(196)	(220)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(115)	(136)	(77)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(503)	(492)	(457)
Fonds propres de catégorie 2	10 635	10 896	12 946
Total des fonds propres	101 789	103 648	106 032
Actifs pondérés en fonction des risques	579 424	571 161	531 644
Ratios et multiples de fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	13,9 %	14,4 %	15,5 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,7	16,2	17,5
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,6	18,1	19,9
Ratio de levier ²	4,4	4,4	4,8

¹ Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

² Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

Au 31 janvier 2024, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 13,9 %, 15,7 %, et 17,6 %. La diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque par rapport au ratio de 14,4 % au 31 octobre 2023 est principalement attribuable à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques dans plusieurs secteurs, au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à l'incidence des changements réglementaires liés à l'examen fondamental du portefeuille de négociation et aux prêts hypothécaires à amortissement négatif. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont également été touchés par la cotisation spéciale de la FDIC comptabilisée au cours du trimestre. L'incidence des éléments susmentionnés a été en partie contrebalancée par la croissance interne et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Au 31 janvier 2024, le ratio de levier de la Banque était de 4,4 %, ce qui est comparable au ratio comme présenté au 31 octobre 2023. L'incidence sur le ratio de levier de l'augmentation de l'exposition dans plusieurs secteurs et du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation a été contrebalancée par la croissance interne des fonds propres et l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes de la Banque.

Évolution future des fonds propres réglementaires

Aucune évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2023 de la Banque, n'est prévue.

TABLEAU 27 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2024		31 octobre 2023		Aux
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant	
Actions ordinaires en circulation	1 772,8	25 318 \$	1 791,4	25 434	\$
Actions propres – actions ordinaires	(0,7)	(58)	(0,7)	(64)	
Total des actions ordinaires	1 772,1	25 260 \$	1 790,7	25 370	\$
Options sur actions					
Droits acquis	6,4		5,1		
Droits non acquis	9,5		9,0		
Actions privilégiées – catégorie A					
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500	\$
Série 3	20,0	500	20,0	500	
Série 5	20,0	500	20,0	500	
Série 7	14,0	350	14,0	350	
Série 9	8,0	200	8,0	200	
Série 16	14,0	350	14,0	350	
Série 18	14,0	350	14,0	350	
Série 22	14,0	350	14,0	350	
Série 24	18,0	450	18,0	450	
Série 27	0,8	850	0,8	850	
Série 28	0,8	800	0,8	800	
	143,6	5 200 \$	143,6	5 200	\$
Autres instruments de capitaux propres					
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 ²	1,8	1 750	1,8	1 750	
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2 ²	1,5	1 500	1,5	1 500	
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 ^{2,3}	1,7	2 403	1,7	2 403	
	148,6	10 853 \$	148,6	10 853	\$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,1)	(27)	(0,1)	(65)	
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	148,5	10 826 \$	148,5	10 788	\$

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.

² Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

³ Pour les BRCRL – série 3, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » de la note 20 des états financiers consolidés de 2023 de la Banque.

DIVIDENDES

Le 28 février 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2024. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 avril 2024.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a émis 2,0 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a émis 7,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a racheté 20,9 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 82,39 \$ l'action pour un montant total de 1,7 milliard de dollars.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,0 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 2,7 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2024.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 28 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes (NI)¹

	31 janvier 2024			31 octobre 2023		
	Standard	NI	Total	Standard	NI	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 485 \$	516 992 \$	521 477 \$	4 815 \$	515 152 \$	519 967 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	821	167 594	168 415	810	169 183	169 993
Autres expositions de détail	3 633	99 189	102 822	3 368	99 253	102 621
Total – Risque de crédit de détail	8 939	783 775	792 714	8 993	783 588	792 581
Expositions autres que de détail						
Entreprises	2 776	664 502	667 278	3 496	654 369	657 865
Emprunteurs souverains	94	491 549	491 643	116	527 423	527 539
Banques	3 996	155 738	159 734	5 272	171 180	176 452
Total – Expositions autres que de détail	6 866	1 311 789	1 318 655	8 884	1 352 972	1 361 856
Expositions brutes au risque de crédit	15 805 \$	2 095 564 \$	2 111 369 \$	17 877 \$	2 136 560 \$	2 154 437 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 29 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	75 048 \$	275 \$	74 773 \$	– \$	98 348 \$	327 \$	98 021 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	161 520	159 063	2 457	–	152 090	151 011	1 079	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	6 985	–	6 985	–	7 340	–	7 340	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	60 574	56 397	4 177	–	87 382	81 526	5 856	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 970	–	5 970	–	5 818	–	5 818	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	74 730	–	74 730	–	69 865	–	69 865	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	300 071	–	300 071	–	308 016	–	308 016	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	199 079	8 606	190 473	–	204 333	9 649	194 684	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	904 336	–	904 336	–	895 947	–	895 947	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 066	–	13 066	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	9 548	–	9 548	–	8 907	–	8 907	–	Risque actions
Autres actifs ^{1, 2}	1 775	–	1 775	–	1 956	–	1 956	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	98 190	–	–	98 190	97 568	–	–	97 568	
Total de l'actif	1 910 892 \$	224 341 \$	1 588 361 \$	98 190 \$	1 955 139 \$	242 513 \$	1 615 058 \$	97 568 \$	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	30 634 \$	27 226 \$	3 408 \$	– \$	30 980 \$	27 059 \$	3 921 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	54 073	51 749	2 324	–	71 640	70 382	1 258	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	16 543	16 543	–	–	14 422	14 422	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	180 112	2	180 110	–	192 130	2	192 128	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 181 254	–	1 181 254	–	1 198 190	–	1 198 190	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	13 066	–	13 066	–	17 569	–	17 569	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	42 875	41 088	1 787	–	44 661	43 993	668	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	174 129	11 760	162 369	–	166 854	12 641	154 213	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	12 358	–	12 358	–	12 710	–	12 710	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteurs subordonnés	9 554	–	9 554	–	9 620	–	9 620	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ^{1, 2}	26 497	–	26 497	–	27 062	–	27 062	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	169 797	–	–	169 797	169 301	–	–	169 301	
Total du passif et des capitaux propres	1 910 892 \$	148 368 \$	1 592 727 \$	169 797 \$	1 955 139 \$	168 499 \$	1 617 339 \$	169 301 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

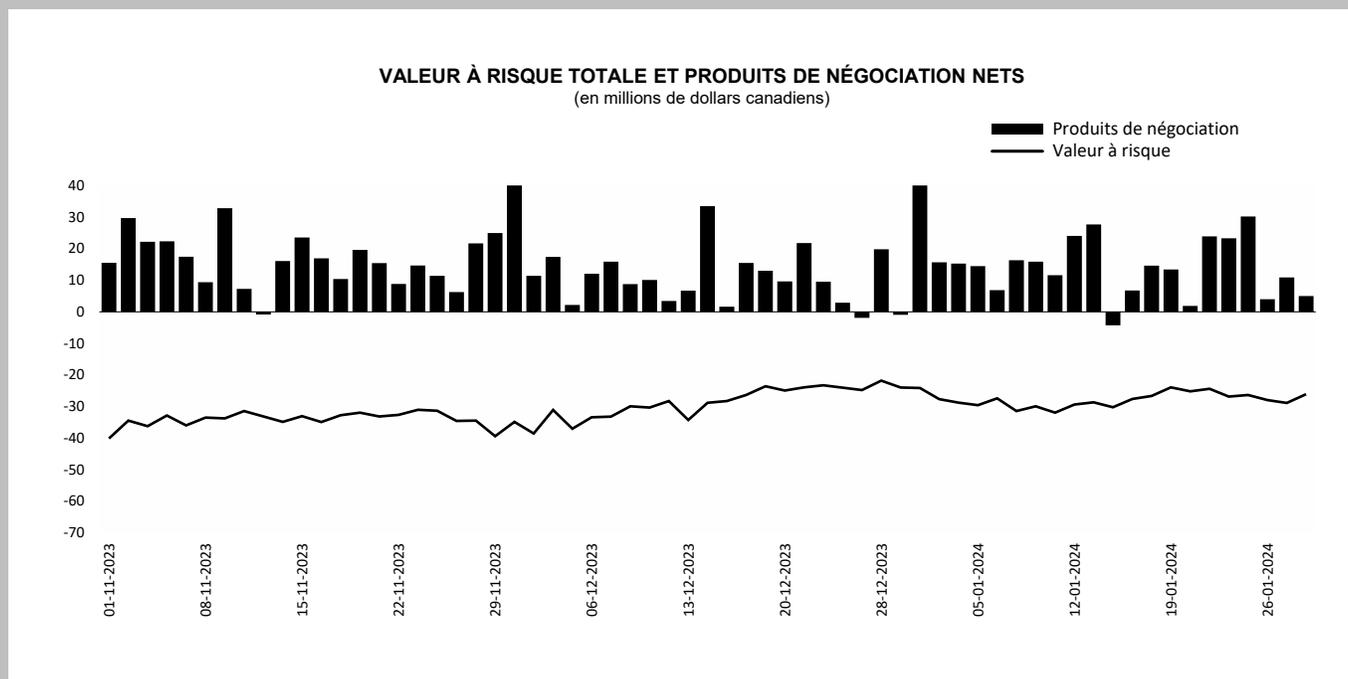
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 janvier 2024 a compté 4 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 94 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours de l'exercice, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

Le tableau qui suit présente le calcul de la VaR de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 30 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Trois mois clos les		
					31 janvier 2024	31 octobre 2023	31 janvier 2023
Risque de taux d'intérêt	15,4	\$ 17,8	\$ 25,5	\$ 12,1	\$ 21,2	\$ 24,1	\$
Risque d'écart de taux	29,6	29,4	35,0	23,9	30,6	29,2	
Risque actions	8,5	7,2	8,7	5,6	6,8	10,6	
Risque de change	1,6	2,4	4,5	1,2	2,8	4,8	
Risque sur marchandises	3,7	3,7	4,6	2,6	3,9	8,1	
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	18,1	20,9	29,7	13,8	26,2	38,9	
Effet de diversification ¹	(50,7)	(51,2)	négl. ²	négl.	(56,9)	(62,7)	
Valeur à risque totale (une journée)	26,2	30,2	40,1	21,8	34,6	53,0	

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a diminué d'un exercice à l'autre et d'un trimestre à l'autre en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions du secteur Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 31 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024						31 octobre 2023		31 janvier 2023		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires		Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹		
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	
Incidence avant impôt des éléments suivants :											
Augmentation de 100 pdb des taux	(402) \$	(1 734) \$	(2 136) \$	579 \$	390 \$	969 \$	(2 211) \$	920 \$	(1 610) \$	1 135 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	320	1 402	1 722	(605)	(547)	(1 152)	1 599	(1 099)	1 056	(1 216)	

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 janvier 2024, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 136 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 75 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 969 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 49 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 1 722 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 123 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 152 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 53 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La diminution du choc à la hausse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement de la diminution de la sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de placements aux États-Unis de la Banque, en partie contrebalancée par une hausse de la durée des actifs nets soutenus par les capitaux propres. L'augmentation du choc à la baisse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle surtout de la hausse de la durée des actifs nets soutenus par les capitaux propres. L'augmentation du choc à la hausse ou à la baisse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est attribuable essentiellement aux changements de la composition des dépôts et aux activités de couverture menées par le groupe de la Trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque applique un ensemble de pratiques et de protocoles établis pour gérer son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable du groupe Trésorerie, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2023 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2023 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Aux	
					Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 janvier 2024						
Trésorerie et réserves des banques centrales	13 203 \$	– \$	13 203 \$	2 %	590 \$	12 613 \$
Obligations du gouvernement du Canada	18 437	80 646	99 083	12	45 930	53 153
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 024	–	41 024	5	1 889	39 135
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	41 606	23 211	64 817	8	33 066	31 751
Obligations de sociétés émettrices	20 494	4 358	24 852	3	5 106	19 746
Actions	9 952	2 107	12 059	1	9 498	2 561
Total (libellé en dollars canadiens)	144 716	110 322	255 038	31	96 079	158 959
Trésorerie et réserves des banques centrales	59 981	–	59 981	7	199	59 782
Obligations du gouvernement des États-Unis	77 506	64 971	142 477	17	72 539	69 938
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 224	13 183	92 407	11	27 269	65 138
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 005	40 789	106 794	13	38 154	68 640
Obligations de sociétés émettrices	77 877	10 190	88 067	11	18 535	69 532
Actions	51 299	34 804	86 103	10	47 636	38 467
Total (non libellé en dollars canadiens)	411 892	163 937	575 829	69	204 332	371 497
Total	556 608 \$	274 259 \$	830 867 \$	100 %	300 411 \$	530 456 \$
31 octobre 2023						
Trésorerie et réserves des banques centrales	28 548 \$	– \$	28 548 \$	3 %	506 \$	28 042 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 214	94 000	109 214	13	67 457	41 757
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 760	–	38 760	4	1 043	37 717
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	40 697	22 703	63 400	8	31 078	32 322
Obligations de sociétés émettrices	19 507	4 815	24 322	3	4 512	19 810
Actions	10 555	2 288	12 843	1	8 890	3 953
Total (libellé en dollars canadiens)	153 281	123 806	277 087	32	113 486	163 601
Trésorerie et réserves des banques centrales	66 094	–	66 094	8	180	65 914
Obligations du gouvernement des États-Unis	72 808	64 449	137 257	16	63 688	73 569
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	80 047	15 838	95 885	11	29 487	66 398
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 996	54 321	120 317	13	56 652	63 665
Obligations de sociétés émettrices	84 853	9 656	94 509	11	15 228	79 281
Actions	38 501	38 388	76 889	9	47 653	29 236
Total (non libellé en dollars canadiens)	408 299	182 652	590 951	68	212 888	378 063
Total	561 580 \$	306 458 \$	868 038 \$	100 %	326 374 \$	541 664 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	211 078 \$	205 408 \$
Filiales bancaires	278 746	291 915
Succursales à l'étranger	40 632	44 341
Total	530 456 \$	541 664 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	31 janvier 2024					
Trésorerie et réserves des banques centrales	25 485 \$	– \$	25 485 \$	3 %	543 \$	24 942 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 377	82 565	99 942	12	54 469	45 473
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 487	–	40 487	5	1 391	39 096
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	43 258	24 036	67 294	8	35 838	31 456
Obligations de sociétés émettrices	19 590	5 056	24 646	3	5 314	19 332
Actions	11 845	2 423	14 268	1	10 393	3 875
Total (libellé en dollars canadiens)	158 042	114 080	272 122	32	107 948	164 174
Trésorerie et réserves des banques centrales	53 870	–	53 870	6	240	53 630
Obligations du gouvernement des États-Unis	76 266	64 334	140 600	17	70 162	70 438
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	78 957	12 071	91 028	11	26 571	64 457
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	66 149	44 439	110 588	13	43 327	67 261
Obligations de sociétés émettrices	78 943	11 043	89 986	11	17 989	71 997
Actions	48 073	36 885	84 958	10	48 537	36 421
Total (non libellé en dollars canadiens)	402 258	168 772	571 030	68	206 826	364 204
Total	560 300 \$	282 852 \$	843 152 \$	100 %	314 774 \$	528 378 \$
	31 octobre 2023					
Trésorerie et réserves des banques centrales	30 169 \$	– \$	30 169 \$	4 %	478 \$	29 691 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 188	87 770	104 958	12	65 465	39 493
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 047	–	39 047	4	1 068	37 979
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	40 614	23 474	64 088	7	33 166	30 922
Obligations de sociétés émettrices	17 625	4 741	22 366	3	4 573	17 793
Actions	11 338	3 039	14 377	2	8 756	5 621
Total (libellé en dollars canadiens)	155 981	119 024	275 005	32	113 506	161 499
Trésorerie et réserves des banques centrales	63 529	–	63 529	8	243	63 286
Obligations du gouvernement des États-Unis	72 220	62 823	135 043	16	63 096	71 947
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	80 429	14 100	94 529	11	28 197	66 332
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	65 257	49 780	115 037	13	51 138	63 899
Obligations de sociétés émettrices	84 183	9 711	93 894	11	15 193	78 701
Actions	39 737	39 120	78 857	9	44 434	34 423
Total (non libellé en dollars canadiens)	405 355	175 534	580 889	68	202 301	378 588
Total	561 336 \$	294 558 \$	855 894 \$	100 %	315 807 \$	540 087 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprennent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	31 janvier 2024	31 octobre 2023
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	209 171 \$	207 164 \$
Filiales bancaires	285 938	294 582
Succursales à l'étranger	33 269	38 341
Total	528 378 \$	540 087 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 36 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens)

			Total de l'actif		Grevés ¹		Aux Non grevés	
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total de l'actif	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶	
								31 janvier 2024
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 333 \$	– \$	6 333 \$	– \$	– \$	7 \$	6 326 \$	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	75 048	–	75 048	5 719	119	65 937	3 273	
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	549 276	435 951	985 227	397 303	16 846	546 941	24 137	
Dérivés	60 574	–	60 574	–	–	–	60 574	
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	199 079	(199 079)	–	–	–	–	–	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ⁹	904 336	(13 549)	890 787	55 582	75 370	60 643	699 192	
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 066	–	13 066	–	–	–	13 066	
Autres actifs ¹⁰	103 180	–	103 180	646	–	–	102 534	
Total de l'actif	1 910 892 \$	223 323 \$	2 134 215 \$	459 250 \$	92 335 \$	673 528 \$	909 102 \$	

31 octobre 2023

Total de l'actif	1 955 139 \$	215 318 \$	2 170 457 \$	460 641 \$	84 997 \$	678 289 \$	946 530 \$	
-------------------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	--

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être trinités en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁷ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁸ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

⁹ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour certaines filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 37 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

	<i>Au</i>			
				31 janvier 2024
	Moody's	S&P	Fitch	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA-	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA	AAA
Dette subordonnée	A2	A	A	AA (bas)
Dette subordonnée – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	Pfd-2 (haut)
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	BBB+	A (bas)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme de Fitch et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de la dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 38 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Abaissement de un cran	90 \$	153 \$
Abaissement de deux crans	150	230
Abaissement de trois crans	800	955

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2024	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	334 351 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	482 805 \$	30 811 \$
Dépôts stables ⁵	256 660	7 700
Dépôts moins stables	226 145	23 111
Financement de gros non garanti, dont :	349 412	174 407
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	128 573	30 354
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	192 654	115 868
Dettes non garanties	28 185	28 185
Financement de gros garanti	s. o.	38 464
Exigences supplémentaires, dont :	346 601	105 521
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	60 479	43 247
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	11 461	11 461
Facilités de crédit et de liquidité	274 661	50 813
Autres obligations de financement contractuelles	19 252	10 385
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	771 815	11 987
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	371 575 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	224 349 \$	35 812 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	21 167	10 038
Autres entrées de trésorerie	74 396	74 396
Total des entrées de trésorerie	319 912 \$	120 246 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	334 351 \$	325 142 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	251 329	250 314
Ratio de liquidité à court terme	133 %	130 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 133 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 a été de 334 milliards de dollars (325 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2023), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (82 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2023). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2023 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 40 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2024				Au
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	109 250 \$	s. o. \$	s. o. \$	9 113 \$	118 363 \$
Fonds propres réglementaires	109 250	s. o.	s. o.	9 113	118 363
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	434 080	65 298	39 640	30 458	529 638
Dépôts stables ³	250 832	24 753	15 242	15 120	291 406
Dépôts moins stables	183 248	40 545	24 398	15 338	238 232
Financement de gros dont :	235 934	361 919	100 168	234 625	437 491
Dépôts opérationnels ⁴	100 803	2 283	1	-	51 544
Autre financement de gros	135 131	359 636	100 167	234 625	385 947
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁵	-	2 119	1 634	21 620	-
Autres passifs dont :	54 220			95 202	2 381
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.			(958)	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	54 220	92 789	1 980	1 391	2 381
Total du financement stable disponible					1 087 873 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	62 180 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	108 989	225 917	118 247	673 137	758 227
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	71 624	9 075	-	10 865
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	509	41 570	6 825	12 293	20 786
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	37 171	67 047	46 137	284 009	333 861
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	45 282	29 534	-	36 346
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	30 968	37 571	51 651	305 942	291 042
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II ⁶	30 968	37 571	51 651	305 942	291 042
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	40 341	8 105	4 559	70 893	101 673
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁵	-	1 715	2 438	21 540	-
Autres actifs dont :	68 568			135 698	104 767
Marchandises physiques, y compris l'or	10 729	s. o.	s. o.	s. o.	9 411
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale				17 634	14 989
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.			5 218	6 177
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.			18 871	944
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	58 839	86 349	1 664	5 962	73 246
Éléments hors bilan	s. o.			770 848	27 722
Total du financement stable requis					952 896 \$
Ratio de liquidité à long terme					114 %
					Au
					31 octobre 2023
Total du financement stable disponible					1 123 816 \$
Total du financement stable requis					960 590
Ratio de liquidité à long terme					117 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

⁴ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁵ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

⁶ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 a été de 114 % (117 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2023), correspondant à un montant excédentaire de 135 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires. La diminution est attribuable aux variations de la composition du financement et aux soldes de dépôts moins élevés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre la réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour environ 70 % (70 % au 31 octobre 2023) du financement total de la Banque.

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Dépôts personnels et commerciaux – au Canada	533 989 \$	529 078 \$
Dépôts personnels et commerciaux – aux États-Unis ¹	424 893	446 355
Total	958 882 \$	975 433 \$

¹ Les dépôts personnels et commerciaux aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 janvier 2024.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (5 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la UKLA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2024 s'élevait à 175,8 milliards de dollars (173,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

Il est à noter que le tableau 42 : Financement à long terme et le tableau 43 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME¹

	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	27 %	27 %
Dollar américain	34	35
Euro	26	27
Livre sterling	7	5
Autres	6	6
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	59 %	61 %
Obligations sécurisées	33	31
Titrisation de prêts hypothécaires ²	7	7
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	1
Total	100 %	100 %

¹ Le tableau ne comprend que le financement émis à des investisseurs externes.

² La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023.

TABLEAU 43 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

								Aux	
								31 janvier 2024	31 octobre 2023
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques ²	19 867 \$	4 794 \$	3 640 \$	4 470 \$	32 771 \$	– \$	– \$	32 771 \$	42 481 \$
Billet de dépôt au porteur	199	328	767	498	1 792	–	–	1 792	1 804
Certificats de dépôt	9 320	21 638	32 642	38 122	101 722	95	–	101 817	113 476
Papier commercial	4 564	14 716	10 093	17 413	46 786	–	–	46 786	40 515
Obligations sécurisées	3 000	3 268	3 456	852	10 576	11 703	38 828	61 107	56 973
Titrisation de prêts hypothécaires ³	–	695	2 287	2 660	5 642	4 120	19 140	28 902	27 131
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	–	1 021	1 883	–	2 904	208	23	3 135	3 162
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁵	–	10 393	3 115	13 049	26 557	17 864	52 794	97 215	97 525
Billets et débetures subordonnés ⁶	–	–	–	–	–	197	9 357	9 554	9 620
Titres adossés à des créances mobilières à terme	400	–	309	1 008	1 717	–	404	2 121	2 204
Divers ⁷	32 987	2 890	2 703	2 409	40 989	613	700	42 302	44 348
Total	70 337 \$	59 743 \$	60 895 \$	80 481 \$	271 456 \$	34 800 \$	121 246 \$	427 502 \$	439 239 \$
Dont :									
Garantis	12 112 \$	3 963 \$	6 052 \$	4 520 \$	26 647 \$	15 824 \$	58 376 \$	100 847 \$	95 328 \$
Non garantis	58 225	55 780	54 843	75 961	244 809	18 976	62 870	326 655	343 911
Total	70 337 \$	59 743 \$	60 895 \$	80 481 \$	271 456 \$	34 800 \$	121 246 \$	427 502 \$	439 239 \$

¹ Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

² Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès de banques.

³ Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

⁴ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁵ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 6,0 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (5,7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁶ Les billets et débetures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁷ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 18,9 milliards de dollars (22,1 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,2 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 (0,4 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023), et les autres titres adossés à des actifs étaient de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 (0,3 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023). Le montant total des billets à moyen terme non garantis et des obligations sécurisées émises pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 était respectivement de 0,7 milliard de dollars et 4,5 milliards de dollars (respectivement 12,9 milliards de dollars et néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2023).

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. L'objectif de la Banque est de financer de façon adéquate ses actifs pour se protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2024									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 333	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	6 333
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 748	316	119	-	-	-	-	-	40 865	75 048
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 910	7 218	4 548	4 222	3 187	13 285	28 740	25 274	72 136	161 520
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	163	739	751	234	174	1 643	657	1 108	1 516	6 985
Dérivés	6 013	5 576	3 705	2 799	3 656	8 976	17 397	12 452	-	60 574
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	221	299	773	361	265	1 028	1 722	1 301	-	5 970
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	655	3 713	6 029	1 992	2 434	7 850	17 632	30 947	3 478	74 730
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 258	2 960	15 625	3 403	5 057	22 520	112 305	136 945	(2)	300 071
Valeurs mobilières prises en pension ²	123 061	29 362	22 863	9 820	4 436	1 211	889	-	7 437	199 079
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 671	5 332	8 697	13 800	13 475	56 840	165 184	55 671	-	321 670
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	929	1 682	2 461	3 767	5 878	27 156	84 409	34 448	56 667	217 397
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	38 635	38 635
Entreprises et gouvernements	40 069	10 410	14 852	16 295	16 667	41 553	98 116	69 291	26 646	333 899
Total des prêts	43 669	17 424	26 010	33 862	36 020	125 549	347 709	159 410	121 948	911 601
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 265)	(7 265)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	43 669	17 424	26 010	33 862	36 020	125 549	347 709	159 410	114 683	904 336
Engagements de clients au titre d'acceptations	10 459	2 573	34	-	-	-	-	-	-	13 066
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	9 548	9 548
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	18 098	18 098
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 799	2 799
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	-	9	12	12	24	77	668	3 160	5 562	9 524
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	3 928	3 928
Montants à recevoir des courtiers et des clients	34 400	-	-	-	-	-	-	-	370	34 770
Autres actifs	5 219	4 918	666	286	263	119	124	90	12 828	24 513
Total de l'actif	268 109	\$ 75 107	\$ 81 135	\$ 56 991	\$ 55 516	\$ 182 258	\$ 527 843	\$ 370 687	\$ 293 246	\$ 1 910 892
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 329	\$ 3 306	\$ 5 070	\$ 4 002	\$ 2 736	\$ 5 049	\$ 7 671	\$ 1 471	\$ -	30 634
Dérivés	6 180	5 865	3 622	2 238	3 103	6 728	12 365	13 972	-	54 073
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	339	1 219	391	825	1 980	7 657	4 132	-	16 543
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	33 203	42 139	45 960	41 435	17 155	95	-	-	125	180 112
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	10 760	15 741	22 117	19 561	21 717	18 475	21 271	683	492 515	622 840
Banques	14 101	115	-	-	-	1	3	1	11 722	25 943
Entreprises et gouvernements	23 096	30 596	16 590	9 674	11 983	31 645	75 438	16 962	316 487	532 471
Total des dépôts	47 957	46 452	38 707	29 235	33 700	50 121	96 712	17 646	820 724	1 181 254
Acceptations	10 459	2 573	34	-	-	-	-	-	-	13 066
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 007	2 136	2 016	1 421	383	7 227	14 670	12 571	1 444	42 875
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	156 296	10 241	3 278	1 190	587	473	92	-	1 972	174 129
Passifs de titrisation au coût amorti	-	357	1 067	692	751	2 140	4 866	2 485	-	12 358
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33 314	-	-	-	-	-	-	-	698	34 012
Passifs au titre des contrats d'assurance	216	362	283	223	188	660	979	425	2 585	5 921
Autres passifs	11 379	8 339	7 565	1 949	1 987	915	1 320	4 282	6 190	43 926
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	197	-	9 357	-	9 554
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	112 435	112 435
Total du passif et des capitaux propres	301 340	\$ 122 109	\$ 108 821	\$ 82 776	\$ 61 415	\$ 75 585	\$ 146 332	\$ 66 341	\$ 946 173	\$ 1 910 892
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	17 680	\$ 27 179	\$ 29 707	\$ 21 266	\$ 23 986	\$ 44 606	\$ 160 936	\$ 4 958	\$ 1 845	\$ 332 163
Autres engagements ⁸	123	152	254	220	302	960	1 564	493	64	4 132
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	17	-	123	62	870	501	-	-	-	1 573
Total des engagements hors bilan	17 820	\$ 27 331	\$ 30 084	\$ 21 548	\$ 25 158	\$ 46 067	\$ 162 500	\$ 5 451	\$ 1 909	\$ 337 868

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 61 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « moins de 1 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 12 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 34 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 530 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2023									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 721	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	6 721
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	51 021	559	–	–	–	–	–	–	46 768	98 348
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	4 328	6 329	5 170	3 008	4 569	13 226	27 298	25 677	62 485	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	354	1 538	199	1 664	828	1 351	1 406	7 340
Dérivés	10 145	10 437	5 246	4 244	3 255	11 724	25 910	16 421	–	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	374	496	375	695	324	838	1 470	1 246	–	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	745	2 190	1 200	5 085	2 223	9 117	15 946	29 845	3 514	69 865
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 221	4 020	4 073	16 218	3 480	22 339	116 165	140 502	(2)	308 016
Valeurs mobilières prises en pension ²	124 253	33 110	29 068	7 381	7 298	955	506	–	1 762	204 333
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 603	2 616	5 860	10 575	14 181	57 254	168 475	59 733	44	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	894	1 580	2 334	3 830	5 974	27 166	85 487	34 183	56 106	217 554
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	38 660	38 660
Entreprises et gouvernements	37 656	10 058	13 850	14 886	16 964	42 460	96 952	67 190	26 512	326 528
Total des prêts	40 153	14 254	22 044	29 291	37 119	126 880	350 914	161 106	121 322	903 083
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(7 136)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	40 153	14 254	22 044	29 291	37 119	126 880	350 914	161 106	114 186	895 947
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 804	2 760	5	–	–	–	–	–	–	17 569
Participation dans Schwab	–	–	–	–	–	–	–	–	8 907	8 907
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	18 602	18 602
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	2 771	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation ³	–	8	6	8	14	79	573	3 153	5 593	9 434
Actifs d'impôt différé ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–	3 951	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	30 181	–	–	–	–	–	–	–	235	30 416
Autres actifs ⁴	5 267	1 869	5 619	208	194	137	129	82	14 124	27 629
Total de l'actif⁴	289 213	\$ 76 032	\$ 73 160	\$ 67 676	\$ 58 675	\$ 186 959	\$ 539 739	\$ 379 383	\$ 284 302	\$ 1 955 139
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 272	\$ 1 684	\$ 5 278	\$ 4 029	\$ 4 153	\$ 6 510	\$ 6 712	\$ 1 342	\$ –	\$ 30 980
Dérivés	9 068	9 236	4 560	3 875	2 559	8 345	16 589	17 408	–	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur	2	498	345	1 215	391	1 651	6 945	3 375	–	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	48 197	30 477	37 961	42 792	32 473	112	–	–	118	192 130
Dépôts^{5, 6}										
Particuliers	6 044	19 095	22 387	14 164	19 525	17 268	20 328	51	507 734	626 596
Banques	19 608	68	29	–	–	–	4	1	11 515	31 225
Entreprises et gouvernements	25 663	16 407	24 487	11 819	9 658	33 723	74 300	19 652	324 660	540 369
Total des dépôts	51 315	35 570	46 903	25 983	29 183	50 991	94 632	19 704	843 909	1 198 190
Acceptations	14 804	2 760	5	–	–	–	–	–	–	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	135	1 566	1 336	1 603	1 309	5 471	19 991	11 971	1 279	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	146 559	10 059	6 607	457	1 142	150	46	–	1 834	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti	–	526	355	1 073	703	2 180	4 956	2 917	–	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	30 248	–	–	–	–	–	–	–	624	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance ⁴	243	305	327	258	253	694	1 131	501	2 134	5 846
Autres passifs ⁴	11 923	9 808	7 986	1 276	1 198	918	1 979	4 226	8 260	47 574
Billets et débiteurs subordonnés	–	–	–	–	–	196	–	9 424	–	9 620
Capitaux propres⁴	–	–	–	–	–	–	–	–	112 071	112 071
Total du passif et des capitaux propres⁴	313 766	\$ 102 489	\$ 111 663	\$ 82 561	\$ 73 364	\$ 77 218	\$ 152 981	\$ 70 868	\$ 970 229	\$ 1 955 139
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	22 242	\$ 24 178	\$ 26 399	\$ 21 450	\$ 22 088	\$ 47 826	\$ 166 891	\$ 5 265	\$ 1 487	\$ 337 826
Autres engagements ⁹	109	279	214	197	204	889	1 364	424	73	3 753
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	836	3	239	95	729	–	–	–	1 902
Total des engagements hors bilan	22 351	\$ 25 293	\$ 26 616	\$ 21 886	\$ 22 387	\$ 49 444	\$ 168 255	\$ 5 689	\$ 1 560	\$ 343 481

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁴ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».⁶ Comprendent 57 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à 1 an », une tranche de 12 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 31 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».⁷ Comprendent 573 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁹ Comprendent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

FAITS NOUVEAUX DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION ET DES INSTANCES DE NORMALISATION CONCERNANT LE RISQUE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (Y COMPRIS LES RISQUES CLIMATIQUES)

Le 7 mars 2023, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (ligne directrice B-15), laquelle énonce les attentes du BSIF en matière de gestion et d'informations à fournir sur les risques et les possibilités climatiques. La ligne directrice B-15 est itérative, et à l'heure actuelle, organisée en chapitres interreliés et complémentaires, soit le chapitre 1, Attentes en matière de gouvernance et de gestion des risques, et le chapitre 2, Communications d'informations financières en lien avec les changements climatiques. Les composantes de la ligne directrice B-15 s'appliquent initialement aux BSI à partir de la fin de l'exercice 2024 et exigent que les informations annuelles doivent être accessibles au public au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de la ligne directrice B-15.

ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2

Le 26 juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB), sous la supervision de l'IFRS Foundation, a publié ses deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité, soit IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* (IFRS S1), et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (IFRS S2). IFRS S1 énonce les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs, tandis que IFRS S2 énonce tout particulièrement les obligations d'information concernant les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. L'ISSB propose que ces normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, sous réserve de l'entérinement du Canada. L'application anticipée est permise à la date de la première application d'IFRS S1 et d'IFRS S2. L'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) a approuvé IFRS S1 et IFRS S2 le 23 juillet 2023, et demande maintenant à ses pays membres d'envisager des façons d'adopter les normes de l'ISSB. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2023 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2024.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère ces conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 janvier 2024, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 15,7 milliards de dollars (15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2023). De plus, au 31 janvier 2024, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs en circulation s'établissait à 14,1 milliards de dollars (13,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1^{er} novembre 2023.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisé sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats

d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et des charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1^{er} novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1^{er} novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Passifs liés aux assurances	7 468 \$
Autres passifs	131
Autres actifs	(2 361)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022	5 238 \$
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	(192)
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	113
Autres ajustements	(93)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	5 761 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance	(695)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$

Au 1^{er} novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Contrats d'assurance

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure

dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

Les méthodes comptables significatives nouvelles ou modifiées qui ont été publiées, mais qui n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, ont été jugées non applicables.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2024 de la Banque.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVNR) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation et des produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVNR et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociations (équivalence fiscale) dans le secteur Services bancaires de gros sont aussi une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, et tiennent compte des rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficacité : Mesure l'efficacité opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité des activités. Le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. La direction estime que la présentation du ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est conforme aux normes du secteur relatives à l'information à fournir et permet une meilleure évaluation des résultats d'exploitation.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA0) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA0 rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

31 janvier 2024 31 octobre 2023

ACTIF	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 333 \$	6 721 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	75 048	98 348
	81 381	105 069
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	161 520	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	6 985	7 340
Dérivés (Note 4)	60 574	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	5 970	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	74 730	69 865
	309 779	322 495
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	300 071	308 016
Valeurs mobilières prises en pension	199 079	204 333
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	321 670	320 341
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	217 397	217 554
Cartes de crédit	38 635	38 660
Entreprises et gouvernements	333 899	326 528
	911 601	903 083
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(7 265)	(7 136)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	904 336	895 947
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations (Note 6)	13 066	17 569
Participation dans Schwab (Note 7)	9 548	8 907
Goodwill	18 098	18 602
Autres immobilisations incorporelles	2 799	2 771
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	9 524	9 434
Actifs d'impôt différé ¹	3 928	3 951
Montants à recevoir des courtiers et des clients	34 770	30 416
Autres actifs ¹ (Note 9)	24 513	27 629
	116 246	119 279
Total de l'actif¹	1 910 892 \$	1 955 139 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	30 634 \$	30 980 \$
Dérivés (Note 4)	54 073	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	16 543	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 10)	180 112	192 130
	281 362	309 172
Dépôts (Notes 4, 10)		
Particuliers	622 840	626 596
Banques	25 943	31 225
Entreprises et gouvernements	532 471	540 369
	1 181 254	1 198 190
Divers		
Acceptations (Note 6)	13 066	17 569
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	42 875	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	174 129	166 854
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	12 358	12 710
Montants à payer aux courtiers et aux clients	34 012	30 872
Passifs au titre des contrats d'assurance ¹ (Note 13)	5 921	5 846
Autres passifs ¹ (Note 11)	43 926	47 574
	326 287	326 086
Billets et débiteures subordonnés (Note 4)	9 554	9 620
Total du passif¹	1 798 457	1 843 068
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 12)	25 318	25 434
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	10 853	10 853
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	(58)	(64)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(27)	(65)
Surplus d'apport	172	155
Résultats non distribués ¹	72 347	73 008
Cumul des autres éléments du résultat global	3 830	2 750
Total des capitaux propres¹	112 435	112 071
Total du passif et des capitaux propres¹	1 910 892 \$	1 955 139 \$

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Produits d'intérêts¹ (Note 20)		
Prêts	12 995 \$	9 998 \$
Prises en pension	2 938	1 781
Valeurs mobilières		
Intérêts	5 276	4 339
Dividendes	548	512
Dépôts auprès de banques	1 056	1 426
	22 813	18 056
Charges d'intérêts (Note 20)		
Dépôts	11 484	7 795
Passifs de titrisation	257	222
Billets et débiteures subordonnés	94	111
Mises en pension et ventes à découvert	3 205	2 008
Divers	285	187
	15 325	10 323
Produits d'intérêts nets	7 488	7 733
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 745	1 405
Commissions sur crédit	569	428
Produits (pertes) de négociation	925	678
Frais de service ²	654	628
Services de cartes	762	769
Produits des activités d'assurance ²	1 676	1 542
Autres produits (pertes) ²	(105)	(982)
	6 226	4 468
Total des produits²	13 714	12 201
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 001	690
Charges afférentes aux activités d'assurance²	1 366	1 164
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	4 314	3 758
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	468	433
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	638	522
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	185	142
Communication et marketing	325	313
Charges de restructuration (Note 18)	291	–
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	130	92
Services professionnels, services-conseils et services externes	565	568
Divers ²	1 114	2 284
	8 030	8 112
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab²	3 317	2 235
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat²	634	939
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	141	285
Résultat net²	2 824	1 581
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	74	83
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires²	2 750 \$	1 498 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)		
De base ²	1,55 \$	0,82 \$
Dilué ²	1,55	0,82
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	1,02	0,96

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 20 499 millions de dollars et 16 248 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

² Les montants pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Résultat net¹	2 824	1 581
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net		
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit latent (de la perte latente)	339	244
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(6)	1
Variations de la provision pour pertes sur créances comptabilisées en résultat	(1)	(1)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit latent (de la perte latente)	(85)	(73)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	3	–
	250	171
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profit latent (perte latente)	(3 883)	(2 365)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	(2)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	2 432	842
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	2
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(676)	(517)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	–
	(2 127)	(2 040)
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation du profit (de la perte)	275	2 039
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	2 440	6
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit (de la perte)	(89)	(353)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(658)	33
	1 968	1 725
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	882	247
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net		
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel		
Profit (perte)	(227)	96
Impôt sur le résultat	63	(44)
	(164)	52
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	200	13
Impôt sur le résultat	(54)	(4)
	146	9
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte)	(54)	(243)
Impôt sur le résultat	15	66
	(39)	(177)
Total des autres éléments du résultat global	916	(13)
Total du résultat global¹	3 740	1 568
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires ¹	3 666	1 485
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres ¹	74	83

¹ Les montants pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	25 434 \$	24 363 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	42	26
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	137	705
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(295)	–
Solde à la fin de la période	25 318	25 094
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début et à la fin de la période	10 853	11 253
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	(64)	(91)
Achat d'actions	(3 096)	(1 816)
Vente d'actions	3 102	1 804
Solde à la fin de la période	(58)	(103)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début de la période	(65)	(7)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(98)	(141)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	136	139
Solde à la fin de la période	(27)	(9)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	155	179
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	13	3
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	5	10
Divers	(1)	(7)
Solde à la fin de la période	172	185
Résultats non distribués		
Solde au début de la période ¹	73 008	73 698
Incidence de l'adoption d'IFRS 17 ²	–	112
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 ²	(10)	–
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres ¹	2 824	1 581
Dividendes sur actions ordinaires	(1 807)	(1 746)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(74)	(83)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(1 428)	–
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	(164)	52
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	(2)
Solde à la fin de la période ¹	72 347	73 612
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	(413)	(476)
Incidence du reclassement des valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance suivant l'adoption d'IFRS 17 ²	10	–
Autres éléments du résultat global	241	172
Provision pour pertes sur créances	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	(163)	(305)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	(127)	23
Autres éléments du résultat global	144	7
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	2	2
Solde à la fin de la période	19	32
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>		
Solde au début de la période	(38)	78
Autres éléments du résultat global	(39)	(177)
Solde à la fin de la période	(77)	(99)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	12 677	12 048
Autres éléments du résultat global	(2 127)	(2 040)
Solde à la fin de la période	10 550	10 008
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	(5 472)	(5 717)
Autres éléments du résultat global	1 968	1 725
Solde à la fin de la période	(3 504)	(3 992)
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(2 995)	(3 721)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	3 830	1 923
Total des capitaux propres¹	112 435 \$	111 955 \$

¹ Les montants au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2023 et pour les trois mois clos à ces dates ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour plus de renseignements sur l'adoption d'IFRS 17, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net ¹	2 824 \$	1 581 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 001	690
Amortissement	314	289
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	185	142
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(6)	1
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(141)	(285)
Impôt différé ¹	(67)	(58)
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 9, 11)	164	28
Valeurs mobilières mises en pension	7 275	12 509
Valeurs mobilières prises en pension	5 254	(10 198)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(1 786)	1 206
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	(9 430)	(10 351)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(9 413)	(6 263)
Dépôts	(17 282)	(8 255)
Dérivés	9 241	5 564
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	355	839
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(12 170)	22 887
Passifs de titrisation	1 769	(931)
Impôt exigible	1 568	1 662
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(1 214)	(8 920)
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change ¹	1 447	2 921
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(20 112)	5 058
Flux de trésorerie des activités de financement		
Rachat de billets et débetures subordonnés	(24)	53
Émission d'actions ordinaires, montant net	37	24
Rachat d'actions ordinaires (Note 12)	(1 723)	-
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	3 251	1 946
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(3 194)	(1 957)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(1 744)	(1 124)
Remboursement des obligations locatives	(167)	(156)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(3 564)	(1 214)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 136	(7 024)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Achats	(7 301)	(7 585)
Produit tiré des échéances	3 308	5 473
Produit tiré des ventes	738	595
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti		
Achats	(3 238)	(10 407)
Produit tiré des échéances	8 707	14 041
Produit tiré des ventes	498	9
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(471)	(403)
Trésorerie nette acquise dans le cadre de dessaisissements	70	-
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	23 447	(5 301)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(159)	(111)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(388)	(1 568)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 721	8 556
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	6 333 \$	6 988 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	582 \$	491 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	15 178	9 613
Montant des intérêts reçus au cours de la période	22 282	16 862
Montant des dividendes reçus au cours de la période	676	529

¹ Les montants pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 2 du présent document. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 28 février 2024.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2023. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les IFRS.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté la nouvelle norme présentée ci-après le 1^{er} novembre 2023.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui a remplacé les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. IFRS 17 établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci.

Selon IFRS 17, les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services d'assurance sont rendus au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire. Les passifs présentés au titre des groupes de contrats d'assurance comprennent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) et sont comptabilisés en tant que passifs au titre des contrats d'assurance dans le bilan consolidé intermédiaire. Le PCR correspond à l'obligation d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation pour les sinistres qui ne se sont pas encore produits et inclut l'élément de perte lié aux groupes de contrats déficitaires. Le PSS correspond à l'estimation des sinistres survenus, y compris les sinistres qui se sont déjà produits, mais qui n'ont pas été déclarés, et des charges d'assurance connexes.

IFRS 17 introduit deux méthodes d'évaluation qui s'appliquent à la Banque : la méthode de la répartition des primes (MRP) et la méthode générale d'évaluation (MGE). La Banque évalue la majorité de ses groupes de contrats d'assurance selon la MRP, ce qui inclut les contrats d'assurance de dommages ainsi que les contrats d'assurance de personne à court terme. La MRP est une méthode simplifiée appliquée aux contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an ou lorsque la MRP se rapproche de la MGE. Les contrats évalués selon la MGE sont les contrats d'assurance de personne à long terme. Pour les groupes de contrats d'assurance évalués selon la MRP, le PCR correspond aux primes non acquises, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition différés affectés au groupe. Le PCR est ajusté pour tenir compte de la comptabilisation des produits des activités d'assurance et de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés sur une base linéaire dans les charges afférentes aux activités d'assurance sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents, généralement de douze mois. Pour les contrats à plus long terme évalués selon la MGE, le PCR est calculé au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reflètent l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie d'assurance. S'il est attendu qu'un groupe de contrats soit déficitaire, la Banque ajoute un élément de perte (perte attendue liée à l'exécution des contrats d'assurance connexes), ce qui entraîne une hausse du PCR et des charges afférentes aux activités d'assurance. L'élément de perte du PCR est par la suite comptabilisé en résultat sur la durée des contrats d'assurance sous-jacents et porté en réduction des sinistres survenus et charges connexes.

La Banque évalue le PSS à la valeur actualisée des estimations actuelles des sinistres et charges connexes liés à des événements pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance survenus au plus tard à la date du bilan consolidé intermédiaire. Le PSS comprend un ajustement au titre du risque, lequel correspond à l'indemnité que la Banque exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant les risques non financiers lors de l'exécution des contrats d'assurance. Les charges au titre des sinistres survenus et charges connexes sont comptabilisées dans les charges afférentes aux activités d'assurance, et les variations liées à l'actualisation du passif sont comptabilisées à titre de produits financiers ou charges financières d'assurance dans les autres produits (pertes). Avant l'adoption d'IFRS 17, ces charges étaient comptabilisées dans les indemnités d'assurance et charges connexes et les charges autres que d'intérêts.

Les contrats de réassurance détenus sont comptabilisés et évalués en utilisant les mêmes principes que pour les contrats d'assurance émis. Les actifs au titre des contrats de réassurance sont inscrits dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire, et le résultat net afférent aux contrats de réassurance détenus est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Pour plus de renseignements sur les soldes et les résultats des contrats d'assurance et de réassurance, se reporter à la note 13.

La Banque a appliqué IFRS 17 pour la première fois le 1^{er} novembre 2023 et a retraité les informations de la période comparative. Pour réaliser la transition, la Banque a principalement appliqué l'approche rétrospective intégrale, qui exige d'évaluer les contrats d'assurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée à ces contrats. Le tableau ci-dessous présente les ajustements des soldes liés aux contrats d'assurance de la Banque comptabilisés selon IFRS 4 au 31 octobre 2022, lesquels ont servi à calculer les passifs au titre des contrats d'assurance et les actifs au titre des contrats de réassurance comptabilisés selon IFRS 17 par la Banque au 1^{er} novembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Passifs liés aux assurances	7 468 \$
Autres passifs	131
Autres actifs	(2 361)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 31 octobre 2022	5 238 \$
Modifications aux hypothèses actuarielles, y compris l'ajustement au titre du risque et le facteur d'actualisation	(192)
Comptabilisation des pertes sur contrats déficitaires	113
Autres ajustements	(93)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	5 761 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance	(695)
Soldes liés aux assurances, montant net, au 1^{er} novembre 2022	5 066 \$

Au 1^{er} novembre 2022, les ajustements liés à la transition à IFRS 17 ont entraîné une diminution des actifs d'impôt différé de la Banque de 60 millions de dollars et une augmentation des résultats non distribués de 112 millions de dollars après impôt.

Au moment de la première application d'IFRS 17 le 1^{er} novembre 2023, la Banque a appliqué des dispositions transitoires et reclassé certaines valeurs mobilières à l'appui des activités d'assurance pour réduire au minimum les non-concordances comptables attribuables à l'application du nouveau facteur d'actualisation selon IFRS 17. Les dispositions transitoires relatives à ces valeurs mobilières, qui s'appliquent aux entités ayant précédemment appliqué IFRS 9, *Instruments financiers*, ont été appliquées sans retraitement des montants comparatifs. Le reclassement a entraîné une diminution des résultats non distribués et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

Les méthodes comptables significatives nouvelles ou modifiées qui ont été publiées, mais qui n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, ont été jugées non applicables.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

Contrats d'assurance

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les contrats d'assurance de dommages, le coût définitif du PSS est estimé au moyen de techniques actuarielles appropriées en matière d'évaluation prospective des sinistres, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Un jugement qualitatif supplémentaire est utilisé pour évaluer la mesure dans laquelle les tendances passées pourraient ou non se répéter dans l'avenir afin d'établir le coût final estimé d'indemnisation des sinistres qui présente le résultat le plus vraisemblable, compte tenu de toutes les incertitudes présentes.

Pour les contrats d'assurance de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices. Les hypothèses critiques utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes sont établies par l'actuaire désigné.

De plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées pour établir le risque d'assurance sont présentés à la note 13.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois clos le 31 janvier 2024.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024		31 octobre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	227 917 \$	221 732 \$	232 093 \$	222 699 \$
Autres titres de créance	72 154	70 117	75 923	72 511
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	300 071	291 849	308 016	295 210
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	904 336	896 070	895 947	877 763
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 204 407 \$	1 187 919 \$	1 203 963 \$	1 172 973 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 181 254 \$	1 176 610 \$	1 198 190 \$	1 188 585 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	12 358	11 912	12 710	12 035
Billets et débetures subordonnés	9 554	9 519	9 620	9 389
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 203 166 \$	1 198 041 \$	1 220 520 \$	1 210 009 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	228	\$ 7 720	\$ -	\$ 7 948	72	\$ 9 073	\$ -	\$ 9 145
Provinces	-	7 395	-	7 395	-	7 445	-	7 445
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2	25 136	34	25 172	2	24 325	67	24 394
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE ²	-	8 688	-	8 688	-	8 811	-	8 811
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	1 661	-	1 661	-	1 698	-	1 698
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	-	5 969	2	5 971	-	6 067	5	6 072
Autres émetteurs	-	14 067	59	14 126	-	14 553	60	14 613
Titres de capitaux propres	65 437	155	7	65 599	54 186	41	10	54 237
Prêts détenus à des fins de transaction	-	18 271	-	18 271	-	17 261	-	17 261
Marchandises	5 840	847	-	6 687	7 620	791	-	8 411
Droits conservés	-	2	-	2	-	3	-	3
	71 507	89 911	102	161 520	61 880	90 068	142	152 090
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	257	2 055	1 079	3 391	269	2 596	980	3 845
Prêts	-	3 594	-	3 594	-	3 495	-	3 495
	257	5 649	1 079	6 985	269	6 091	980	7 340
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	2	17 463	-	17 465	17	22 893	-	22 910
Contrats de change	26	37 130	1	37 157	26	57 380	7	57 413
Contrats dérivés de crédit	-	80	-	80	-	54	-	54
Dérivés d'actions	100	3 690	-	3 790	58	4 839	-	4 897
Contrats de marchandises	223	1 850	9	2 082	306	1 787	15	2 108
	351	60 213	10	60 574	407	86 953	22	87 382
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ¹	-	5 970	-	5 970	-	5 818	-	5 818
	-	5 970	-	5 970	-	5 818	-	5 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	-	20 723	-	20 723	-	18 210	-	18 210
Provinces	-	20 890	-	20 890	-	19 940	-	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	-	11 750	-	11 750	-	11 002	-	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	-	1 512	-	1 512	-	1 498	-	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	2 260	-	2 260	-	2 277	-	2 277
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	-	3 923	-	3 923	-	4 114	-	4 114
Obligations de sociétés et autres	-	9 509	26	9 535	-	8 863	27	8 890
Titres de capitaux propres	1 333	2	2 142	3 477	1 133	3	2 377	3 513
Prêts	-	660	-	660	-	421	-	421
	1 333	71 229	2 168	74 730	1 133	66 328	2 404	69 865
Valeurs mobilières prises en pension	-	8 606	-	8 606	-	9 649	-	9 649
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	-	12 432	137	12 569	16	21 064	126	21 206
Contrats de change	33	33 656	2	33 691	19	44 841	13	44 873
Contrats dérivés de crédit	-	643	-	643	-	172	-	172
Dérivés d'actions	14	4 796	28	4 838	7	3 251	21	3 279
Contrats de marchandises	273	2 040	19	2 332	248	1 846	16	2 110
	320	53 567	186	54 073	290	71 174	176	71 640
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	16 543	-	16 543	-	14 422	-	14 422
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	180 088	24	180 112	-	192 108	22	192 130
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	1 656	41 219	-	42 875	1 329	43 332	-	44 661
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	-	11 877	-	11 877	-	12 641	-	12 641

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

² Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2023	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2024	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{3,4}	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	67 \$	– \$	– \$	– \$	(33) \$	– \$	– \$	34 \$	(1) \$
Autres titres de créance	65	3	–	72	(81)	2	–	61	(1)
Titres de capitaux propres	10	(1)	–	–	(2)	–	–	7	–
	142	2	–	72	(116)	2	–	102	(2)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	980	13	–	91	(5)	–	–	1 079	17
	980	13	–	91	(5)	–	–	1 079	17
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	27	–	(3)	3	(1)	–	–	26	(3)
Titres de capitaux propres	2 377	–	(10)	6	(231)	–	–	2 142	2
	2 404 \$	– \$	(13) \$	9 \$	(232) \$	– \$	– \$	2 168 \$	(1) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	(985) \$	(24) \$	– \$	(56) \$	21 \$	– \$	5 \$	(1 039) \$	(43) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(126)	(23)	–	–	12	–	–	(137)	(12)
Contrats de change	(6)	2	–	–	–	–	3	(1)	(1)
Dérivés d'actions	(21)	(6)	–	–	–	(1)	–	(28)	(5)
Contrats de marchandises	(1)	10	–	–	(19)	–	–	(10)	(17)
	(154)	(17)	–	–	(7)	(1)	3	(176)	(35)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(22)	38	–	(54)	14	–	–	(24)	38

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2022	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités ¹		Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2023	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁴	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	49	9	–	14	(15)	35	(7)	85	2
Titres de capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	49	9	–	14	(15)	35	(7)	85	2
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	845	43	–	42	(3)	–	–	927	32
	845	43	–	42	(3)	–	–	927	32
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	60	–	7	–	(4)	–	–	63	–
Titres de capitaux propres	2 477	–	(22)	824	(39)	–	–	3 240	(22)
	2 537 \$	– \$	(15) \$	824 \$	(43) \$	– \$	– \$	3 303 \$	(22) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	(416) \$	(12) \$	– \$	(59) \$	4 \$	(3) \$	– \$	(486) \$	(11) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(156)	(24)	–	–	16	–	–	(164)	(9)
Contrats de change	4	(3)	–	–	–	–	1	2	(1)
Dérivés d'actions	(59)	29	–	–	2	(2)	(21)	(51)	8
Contrats de marchandises	27	29	–	–	(51)	–	–	5	(8)
	(184)	31	–	–	(33)	(2)	(20)	(208)	(10)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(44)	50	–	(60)	32	–	–	(22)	50

¹ Comprennent les variations de change.

² Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Autres éléments du résultat global.

⁴ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 10 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 janvier 2023; 22 millions de dollars au 31 octobre 2023/1^{er} novembre 2023; 50 millions de dollars au 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) et de passifs dérivés de 186 millions de dollars (239 millions de dollars au 31 janvier 2023; 176 millions de dollars au 31 octobre 2023/1^{er} novembre 2023; 234 millions de dollars au 31 octobre 2022/1^{er} novembre 2022) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	20 791 \$	34 \$	(102) \$	20 723 \$	18 335 \$	45 \$	(170) \$	18 210 \$
Provinces	20 837	103	(50)	20 890	19 953	105	(118)	19 940
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	11 905	19	(174)	11 750	11 260	17	(275)	11 002
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	1 528	3	(19)	1 512	1 521	1	(24)	1 498
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 269	5	(14)	2 260	2 313	–	(36)	2 277
	57 330	164	(359)	57 135	53 382	168	(623)	52 927
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	3 943	1	(21)	3 923	4 146	–	(32)	4 114
Obligations de sociétés et autres								
	9 537	61	(63)	9 535	8 946	43	(99)	8 890
	13 480	62	(84)	13 458	13 092	43	(131)	13 004
Total des titres de créance								
	70 810	226	(443)	70 593	66 474	211	(754)	65 931
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	2 955	204	(82)	3 077	3 191	95	(116)	3 170
Actions privilégiées								
	567	13	(180)	400	566	1	(224)	343
	3 522	217	(262)	3 477	3 757	96	(340)	3 513
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
	74 332 \$	443 \$	(705) \$	74 070 \$	70 231 \$	307 \$	(1 094) \$	69 444 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024		31 octobre 2023	
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023
<i>Aux</i>				
<i>Trois mois clos les</i>				
Actions ordinaires	3 077 \$	3 170 \$	17 \$	17 \$
Actions privilégiées	400	343	38	31
Total	3 477 \$	3 513 \$	55 \$	48 \$

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Titres de capitaux propres		
Juste valeur	42 \$	45 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	–	(3)
Actions de la FHLB		
Juste valeur	159	–
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)	–	–

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6 \$	(1) \$

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance¹								
Première qualité	370 182 \$	– \$	s. o. ² \$	370 182 \$	373 317 \$	– \$	s. o. \$	373 317 \$
Qualité inférieure	329	26	s. o.	355	519	–	s. o.	519
Actifs surveillés et classés	s. o.	129	s. o.	129	s. o.	113	s. o.	113
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	370 511	155	–	370 666	373 836	113	–	373 949
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	2	–	–	2	2	–	–	2
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	370 509 \$	155 \$	–	370 664	373 834 \$	113 \$	– \$	373 947 \$

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 114 millions de dollars (104 millions de dollars au 31 octobre 2023), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 31 janvier 2024, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 300 071 millions de dollars (308 016 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 70 593 millions de dollars (65 931 millions de dollars au 31 octobre 2023). Aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Prêts hypothécaires résidentiels	321 670 \$	320 341 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	217 397	217 554
Cartes de crédit	38 635	38 660
Entreprises et gouvernements	333 899	326 528
	911 601	903 083
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 066	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	660	421
Total des prêts et acceptations	925 327	921 073
Total de la provision pour pertes sur prêts	7 265	7 136
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision	918 062 \$	913 937 \$

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Prêts au coût amorti	333 899 \$	326 528 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 066	17 569
Prêts à la JVAERG (Note 4)	660	421
Prêts et acceptations	347 625	344 518
Provision pour pertes sur prêts	2 990	2 990
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	344 635 \$	341 528 \$

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2023.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	222 767 \$	827 \$	s. o.	223 594 \$	225 596 \$	46 \$	s. o.	225 642 \$
Risque normal	70 237	13 581	s. o.	83 818	70 423	11 324	s. o.	81 747
Risque moyen	300	10 331	s. o.	10 631	110	9 581	s. o.	9 691
Risque élevé	8	2 960	315	3 283	10	2 573	325	2 908
Défaillance	s. o.	s. o.	344	344	s. o.	s. o.	353	353
Total des prêts	293 312	27 699	659	321 670	296 139	23 524	678	320 341
Provision pour pertes sur prêts	137	212	61	410	154	192	57	403
Prêts, déduction faite de la provision	293 175	27 487	598	321 260	295 985	23 332	621	319 938
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	97 963	2 599	s. o.	100 562	100 102	2 278	s. o.	102 380
Risque normal	61 423	12 501	s. o.	73 924	60 613	13 410	s. o.	74 023
Risque moyen	24 885	6 267	s. o.	31 152	24 705	5 816	s. o.	30 521
Risque élevé	4 000	6 921	330	11 251	4 122	5 700	323	10 145
Défaillance	s. o.	s. o.	508	508	s. o.	s. o.	485	485
Total des prêts	188 271	28 288	838	217 397	189 542	27 204	808	217 554
Provision pour pertes sur prêts	634	1 035	225	1 894	653	959	197	1 809
Prêts, déduction faite de la provision	187 637	27 253	613	215 503	188 889	26 245	611	215 745
Cartes de crédit								
Risque faible	7 044	15	s. o.	7 059	6 499	12	s. o.	6 511
Risque normal	10 827	168	s. o.	10 995	11 171	134	s. o.	11 305
Risque moyen	12 030	1 128	s. o.	13 158	12 311	1 163	s. o.	13 474
Risque élevé	2 520	4 348	438	7 306	2 567	4 289	401	7 257
Défaillance	s. o.	s. o.	117	117	s. o.	s. o.	113	113
Total des prêts	32 421	5 659	555	38 635	32 548	5 598	514	38 660
Provision pour pertes sur prêts	640	959	372	1 971	709	913	312	1 934
Prêts, déduction faite de la provision	31 781	4 700	183	36 664	31 839	4 685	202	36 726
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	161 743	169	s. o.	161 912	159 477	101	s. o.	159 578
Qualité inférieure ou risque moyen	160 305	10 980	s. o.	171 285	161 651	10 278	s. o.	171 929
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	696	12 075	58	12 829	604	11 017	75	11 696
Défaillance	s. o.	s. o.	1 599	1 599	s. o.	s. o.	1 315	1 315
Total des prêts et acceptations	322 744	23 224	1 657	347 625	321 732	21 396	1 390	344 518
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	985	1 480	525	2 990	1 157	1 371	462	2 990
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	321 759	21 744	1 132	344 635	320 575	20 025	928	341 528
Total des prêts et acceptations⁶	836 748	84 870	3 709	925 327	839 961	77 722	3 390	921 073
Total de la provision pour pertes sur prêts^{6, 7}	2 396	3 686	1 183	7 265	2 673	3 435	1 028	7 136
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision⁶	834 352 \$	81 184 \$	2 526 \$	918 062 \$	837 288 \$	74 287 \$	2 362 \$	913 937 \$

¹ Comprennent des prêts douteux d'un montant de 358 millions de dollars (271 millions de dollars au 31 octobre 2023) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 18 milliards de dollars (17 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et 4 milliards de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

³ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 73 milliards de dollars (74 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁴ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 6 milliards de dollars (7 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁵ Comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 25 milliards de dollars (26 milliards de dollars au 31 octobre 2023), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁶ L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis de néant (91 millions de dollars au 31 octobre 2023) et la provision connexe pour pertes sur prêts de néant (6 millions de dollars au 31 octobre 2023) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁷ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2023).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				31 octobre 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail²								
Risque faible	252 681 \$	1 405 \$	s. o.	254 086 \$	254 231 \$	1 093 \$	s. o.	255 324 \$
Risque normal	89 653	1 303	s. o.	90 956	91 474	1 112	s. o.	92 586
Risque moyen	19 527	1 216	s. o.	20 743	19 774	1 079	s. o.	20 853
Risque élevé	1 172	1 251	–	2 423	1 209	1 198	–	2 407
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	260 753	–	s. o.	260 753	264 029	–	s. o.	264 029
Qualité inférieure	99 374	5 418	s. o.	104 792	98 068	4 396	s. o.	102 464
Actifs surveillés et classés	272	4 176	–	4 448	218	4 158	–	4 376
Défaillance	s. o.	s. o.	197	197	s. o.	s. o.	107	107
Total des instruments de crédit hors bilan	723 432	14 769	197	738 398	729 003	13 036	107	742 146
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	424	572	4	1 000	476	565	8	1 049
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	723 008 \$	14 197 \$	193 \$	737 398 \$	728 527 \$	12 471 \$	99 \$	741 097 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 366 milliards de dollars (369 milliards de dollars au 31 octobre 2023), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 62 milliards de dollars (62 milliards de dollars au 31 octobre 2023) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 janvier 2024 et 2023 et pour les trois mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	31 janvier 2024					31 janvier 2023				
Prêts hypothécaires résidentiels	403 \$	8 \$	(2) \$	1 \$	410 \$	323 \$	12 \$	(1) \$	(4) \$	330 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 895	382	(275)	(23)	1 979	1 704	262	(196)	(17)	1 753
Cartes de crédit	2 577	430	(369)	(61)	2 577	2 352	337	(245)	(37)	2 407
Entreprises et gouvernements	3 310	181	(113)	(79)	3 299	2 984	79	(31)	(45)	2 987
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	8 185	1 001	(759)	(162)	8 265	7 363	690	(473)	(103)	7 477
Titres de créance au coût amorti	2	–	–	–	2	1	–	–	–	1
Titres de créance à la JVAERG	2	–	–	(1)	1	2	–	–	(1)	1
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	4	–	–	(1)	3	3	–	–	(1)	2
Total de la provision pour pertes sur créances	8 189 \$	1 001 \$	(759) \$	(163) \$	8 268 \$	7 366 \$	690 \$	(473) \$	(104) \$	7 479 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	7 136 \$				7 265 \$	6 432 \$				6 492 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	–				–
Provision pour pertes sur prêts	7 136				7 265	6 432				6 492
Provision pour les instruments hors bilan	1 049				1 000	931				985
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	4				3	3				2

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 janvier 2024 et 2023 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				Trois mois clos les 31 janvier 2023			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	154 \$	192 \$	57 \$	403 \$	127 \$	140 \$	56 \$	323 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	36	(33)	(3)	—	35	(34)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(10)	15	(5)	—	(6)	11	(5)	—
Transfert à l'étape 3	—	(9)	9	—	—	(5)	5	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(6)	7	—	1	(7)	6	—	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	8	s. o.	s. o.	8	8	s. o.	s. o.	8
Remboursements nets ⁵	(1)	—	—	(1)	(1)	(1)	—	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(2)	(5)	(4)	(11)	(1)	(4)	(3)	(8)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(40)	45	6	11	(24)	38	1	15
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(2)	(2)	—	—	(2)	(2)
Reprises	—	—	—	—	—	—	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	—	3	1	(2)	(1)	(1)	(4)
Solde à la fin de la période	137 \$	212 \$	61 \$	410 \$	129 \$	150 \$	51 \$	330 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	688 \$	1 010 \$	197 \$	1 895 \$	654 \$	896 \$	154 \$	1 704 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	131	(130)	(1)	—	170	(168)	(2)	—
Transfert à l'étape 2	(72)	91	(19)	—	(52)	70	(18)	—
Transfert à l'étape 3	(3)	(60)	63	—	(2)	(46)	48	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(54)	86	2	34	(53)	54	2	3
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	89	s. o.	s. o.	89	99	s. o.	s. o.	99
Remboursements nets ⁵	(18)	(21)	(3)	(42)	(22)	(18)	(3)	(43)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(17)	(20)	(10)	(47)	(18)	(24)	(9)	(51)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(71)	146	273	348	(94)	160	188	254
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(347)	(347)	—	—	(266)	(266)
Reprises	—	—	72	72	—	—	70	70
Écart de conversion et autres ajustements	(9)	(12)	(2)	(23)	(7)	(8)	(2)	(17)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	664	1 090	225	1 979	675	916	162	1 753
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	30	55	—	85	36	52	—	88
Solde à la fin de la période	634 \$	1 035 \$	225 \$	1 894 \$	639 \$	864 \$	162 \$	1 665 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	988 \$	1 277 \$	312 \$	2 577 \$	954 \$	1 191 \$	207 \$	2 352 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	246	(239)	(7)	—	299	(294)	(5)	—
Transfert à l'étape 2	(95)	111	(16)	—	(86)	98	(12)	—
Transfert à l'étape 3	(6)	(223)	229	—	(5)	(164)	169	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(108)	139	7	38	(139)	127	5	(7)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	39	s. o.	s. o.	39	51	s. o.	s. o.	51
Remboursements nets ⁵	22	5	17	44	28	7	13	48
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(10)	(16)	(84)	(110)	(12)	(18)	(46)	(76)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(175)	300	294	419	(120)	270	171	321
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(444)	(444)	—	—	(314)	(314)
Reprises	—	—	75	75	—	—	69	69
Écart de conversion et autres ajustements	(21)	(29)	(11)	(61)	(14)	(19)	(4)	(37)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	880	1 325	372	2 577	956	1 198	253	2 407
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	240	366	—	606	274	341	—	615
Solde à la fin de la période	640 \$	959 \$	372 \$	1 971 \$	682 \$	857 \$	253 \$	1 792 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024				Trois mois clos les			
	31 janvier 2023							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 319 \$	1 521 \$	470 \$	3 310 \$	1 220 \$	1 417 \$	347 \$	2 984 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	62	(62)	–	–	100	(98)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(117)	120	(3)	–	(159)	162	(3)	–
Transfert à l'étape 3	(14)	(55)	69	–	(5)	(21)	26	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(21)	42	4	25	(28)	24	–	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	271	s. o.	s. o.	271	332	s. o.	s. o.	332
Remboursements nets ³	8	(8)	(26)	(26)	4	(21)	(24)	(41)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(172)	(99)	(45)	(316)	(188)	(151)	(133)	(472)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(162)	202	187	227	9	64	191	264
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(124)	(124)	–	–	(43)	(43)
Reprises	–	–	11	11	–	–	12	12
Écart de conversion et autres ajustements	(35)	(30)	(14)	(79)	(20)	(20)	(5)	(45)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 139	1 631	529	3 299	1 265	1 356	366	2 987
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	154	151	4	309	146	134	2	282
Solde à la fin de la période	985	1 480	525	2 990	1 119	1 222	364	2 705
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 820	4 258	1 187	8 265	3 025	3 620	832	7 477
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	424	572	4	1 000	456	527	2	985
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 396 \$	3 686 \$	1 183 \$	7 265 \$	2 569 \$	3 093 \$	830 \$	6 492 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 31 janvier 2024. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Le resserrement des politiques monétaires contribue à une grande incertitude économique, particulièrement au Canada où le niveau d'endettement des ménages demeure élevé, et risque de mener à un ralentissement à court terme de la croissance économique et à une hausse modeste du taux de chômage.

Variables macroéconomiques

	Au					
	31 janvier 2024					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T1 2024- T4 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2024- T4 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2024- T4 2024 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	6,5 %	6,1 %	5,8 %	5,8 %	7,3 %	7,2 %
États-Unis	4,2	4,0	3,9	4,0	5,2	5,4
PIB réel						
Canada	0,5	1,9	0,8	1,8	(1,1)	2,1
États-Unis	1,5	1,8	2,2	1,9	(0,2)	2,1
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	(3,1)	3,1	(1,0)	2,6	(10,8)	3,1
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	0,6	1,9	2,0	2,3	(8,3)	4,2
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	4,25	2,31	4,88	2,41	3,72	1,88
États-Unis	5,13	2,89	5,38	2,91	4,22	2,38
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	3,95	3,22	4,28	3,31	3,82	3,19
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	2,16	1,80	1,91	1,74	2,63	2,09
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,73 \$	0,79 \$	0,77 \$	0,81 \$	0,71 \$	0,74 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immobilier.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 078 \$	7 149 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 593	6 658
Écart – en dollars	485 \$	491 \$
Écart – en pourcentage	7,4 %	7,4 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 078 \$	7 149 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 195	5 295
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 883 \$	1 854 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 74 millions de dollars au 31 janvier 2024 (59 millions de dollars au 31 octobre 2023) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	31 janvier 2024			31 octobre 2023		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	271 \$	126 \$	397 \$	286 \$	81 \$	367 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	887	328	1 215	870	287	1 157
Cartes de crédit	368	248	616	359	242	601
Entreprises et gouvernements	300	115	415	264	103	367
Total	1 826 \$	817 \$	2 643 \$	1 779 \$	713 \$	2 492 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab. Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus pendant la période de décalage d'un mois qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2024, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à environ 12,3 % (12,4 % au 31 octobre 2023), dont 9,8 % d'actions ordinaires avec droit de vote en circulation, le reste étant constitué d'actions ordinaires sans droit de vote de Schwab, et sa juste valeur totale s'élevait à 19 milliards de dollars (14 milliards de dollars américains) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2023) selon le cours de clôture de 62,92 \$ US (52,04 \$ US au 31 octobre 2023) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert.

La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 9,5 milliards de dollars au 31 janvier 2024 (8,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab de 141 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 (285 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Les tableaux suivants présentent le montant brut du total des actifs, des passifs, des produits nets, du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, des autres éléments du résultat global et du résultat global de Schwab.

Informations financières résumées

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 décembre 2023	30 septembre 2023
Total de l'actif	651 463 \$	644 139 \$
Total du passif	597 360	592 923

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total des produits nets	6 073 \$	7 465 \$
Total du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 261	2 472
Total des autres éléments du résultat global	3 570	721
Total du résultat global	4 831	3 193

Convention sur les comptes de dépôt assurés (CDA)

Le 25 novembre 2019, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2019 »), dont la date d'échéance initiale est le 1^{er} juillet 2031. En vertu de la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, à partir du 1^{er} juillet 2021, Schwab avait l'option de réduire les dépôts d'un montant maximal de 10 milliards de dollars américains par an (sous réserve de certaines limites et de certains ajustements), jusqu'à un plancher de 50 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a demandé à bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle de sorte que les soldes des comptes de dépôt de passage puissent fluctuer au fil du temps, selon certaines conditions et sous réserve de certaines limites.

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab de 2023 » ou « la convention sur les CDA avec Schwab »), laquelle remplace la convention sur les CDA avec Schwab de 2019. Selon la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, la Banque continue de mettre des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts en sus du niveau plancher des obligations à taux fixe est désignée comme des obligations à taux variable. Par rapport à la convention sur les CDA avec Schwab de 2019, la convention sur les CDA avec Schwab de 2023 prolonge la date d'expiration initiale de trois ans, jusqu'au 1^{er} juillet 2034, et prévoit des soldes de dépôts moins élevés au cours des six premières années et des soldes plus élevés pour les dernières années. Plus précisément, jusqu'en septembre 2025, le montant total des obligations à taux fixe servira de niveau plancher. Par la suite, le niveau plancher sera établi à 60 milliards de dollars américains. De plus, Schwab a l'option de racheter jusqu'à 6,8 milliards de dollars (5 milliards de dollars américains) d'obligations à taux fixe en versant à la Banque certains frais conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023, sous réserve de certaines limites. Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Au cours du premier trimestre de 2024, Schwab a exercé son option de racheter la tranche restante de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) du montant prévu pour le rachat d'obligations à taux fixe de 5 milliards de dollars américains et a versé des frais de résiliation de 32 millions de dollars (23 millions de dollars américains) à la Banque conformément à la convention sur les CDA avec Schwab de 2023. Ces frais visent à compenser les pertes subies par la Banque au cours du trimestre considéré en raison de l'abandon de certaines relations de couverture et la perte de revenus. L'incidence nette est comptabilisée dans les produits d'intérêts nets.

NOTE 8 : TRANSACTIONS IMPORTANTES

Acquisition de Cowen Inc.

Le 1^{er} mars 2023, la Banque a conclu l'acquisition de Cowen Inc. (« Cowen »). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de croissance à long terme aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros et d'ajouter des services et produits complémentaires à ceux déjà offerts par les entreprises de la Banque. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés principalement dans le secteur Services bancaires de gros. La contrepartie comprenait 1 500 millions de dollars (1 100 millions de dollars américains) au comptant contre la totalité des actions ordinaires en circulation de Cowen, 253 millions de dollars (186 millions de dollars américains) pour le règlement des actions privilégiées de série A de Cowen et un montant de 205 millions de dollars (151 millions de dollars américains) pour le remplacement des attributions de rémunération fondée sur des actions.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition peut faire l'objet d'ajustements au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder un an après la date d'acquisition, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances. L'acquisition a représenté un ajout de 10 800 millions de dollars (7 933 millions de dollars américains) aux actifs et de 9 884 millions de dollars (7 261 millions de dollars américains) aux passifs. L'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs corporels nets acquis a été affecté comme suit : 298 millions de dollars (219 millions de dollars américains) après impôt aux autres immobilisations incorporelles et 744 millions de dollars (546 millions de dollars américains) au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

La Banque prévoit disposer de certaines entreprises secondaires qui ont été acquises dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Ces entreprises secondaires représentent des groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme étant détenus en vue de la vente et sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et passifs de ces groupes destinés à être cédés sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs et les autres passifs dans le bilan consolidé intermédiaire. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a cédé les anciennes activités de courtage de premier ordre et activités de négociation imparties de Cowen, qui étaient classées comme étant détenues en vue de la vente. Au 31 janvier 2024, des actifs de 699 millions de dollars (1 958 millions de dollars au 31 octobre 2023) et des passifs de 235 millions de dollars (1 291 millions de dollars au 31 octobre 2023) étaient classés comme détenus en vue de la vente.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024	Aux 31 octobre 2023
Créances clients et autres éléments ¹	12 361 \$	13 893 \$
Intérêts courus	5 487	5 504
Actif d'impôt exigible	3 204	4 814
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 067	1 254
Actifs au titre des contrats de réassurance	708	702
Charges payées d'avance ²	1 686	1 462
Total	24 513 \$	27 629 \$

¹ Comprennent les actifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

NOTE 10 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2024 s'établissait à 501 milliards de dollars (512 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

	Par type			Par pays			31 janvier 2024	Aux 31 octobre 2023
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	16 647 \$	475 868 \$	130 325 \$	329 247 \$	293 593 \$	– \$	622 840 \$	626 596 \$
Banques	11 499	223	14 221	15 280	8 833	1 830	25 943	31 225
Entreprises et gouvernements ²	128 093	187 885	216 493	374 966	154 204	3 301	532 471	540 369
	156 239	663 976	361 039	719 493	456 630	5 131	1 181 254	1 198 190
Détenus à des fins de transaction	–	–	30 634	22 306	2 251	6 077	30 634	30 980
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	179 962	39 955	66 245	73 762	179 962	191 988
Total	156 239 \$	663 976 \$	571 635 \$	781 754 \$	525 126 \$	84 970 \$	1 391 850 \$	1 421 158 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							58 422 \$	61 581 \$
Aux États-Unis							70 234	76 376
À l'étranger							–	23
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus⁴								
Au Canada							723 332	712 283
Aux États-Unis ⁵							454 892	482 247
À l'étranger							84 970	88 648
Total^{2, 6}							1 391 850 \$	1 421 158 \$

¹ Comprennent une dette de premier rang de 103,2 milliards de dollars (103,3 milliards de dollars au 31 octobre 2023) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent une somme de 61,1 milliards de dollars (57,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 150,3 millions de dollars (142,3 millions de dollars au 31 octobre 2023).

⁴ Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

⁵ Comprennent des fonds fédéraux américains déposés de 6,9 milliards de dollars (13,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) et des dépôts et avances de la FHLB de 8,7 milliards de dollars (9,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023).

⁶ Comprend des dépôts de 744,2 milliards de dollars (779,9 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés en dollars américains et de 117,0 milliards de dollars (115,0 milliards de dollars au 31 octobre 2023) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier	31 octobre
	2024	2023
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ^{1, 2}	6 271 \$	8 314 \$
Intérêts courus	4 568	4 421
Salaires et avantages du personnel à payer	3 447	4 993
Chèques et autres effets en voie de règlement ²	2 517	2 245
Passif d'impôt exigible	120	162
Passifs d'impôt différé	191	204
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 322	1 244
Obligations locatives	5 139	5 050
Passifs liés aux entités structurées	16 938	17 520
Provisions (Note 18)	3 413	3 421
Total²	43 926 \$	47 574 \$

¹ Comprennent les passifs liés aux groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente dans le cadre de l'acquisition de Cowen. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8.

² Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 janvier 2024		31 janvier 2023	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	1 791,4	25 434 \$	1 821,7	24 363 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,6	42	0,4	26
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,7	137	7,9	705
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(20,9)	(295)	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 772,8	25 318 \$	1 830,0	25 094 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de la période	143,6	5 200 \$	159,6	5 600 \$
Émission d'actions	–	–	–	–
Rachat d'actions	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	143,6	5 200 \$	159,6	5 600 \$
Autres instruments de capitaux propres¹				
Solde au début de la période et à la fin de la période	5,0	5 653 \$	5,0	5 653 \$
Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	148,6	10 853 \$	164,6	11 253 \$
Actions propres – actions ordinaires²				
Solde au début de la période	0,7	(64) \$	1,0	(91) \$
Achat d'actions	37,5	(3 096)	20,4	(1 816)
Vente d'actions	(37,5)	3 102	(20,3)	1 804
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	0,7	(58) \$	1,1	(103) \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres²				
Solde au début de la période	0,1	(65) \$	0,1	(7) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	1,7	(98)	0,9	(141)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(1,7)	136	(0,9)	139
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	0,1	(27) \$	0,1	(9) \$

¹ Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 28 février 2024, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et deux cents (1,02 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2024. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 avril 2024.

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a émis 2 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, la Banque a émis 7,9 millions d'actions ordinaires sur son capital autorisé à un escompte de 2 %.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 28 août 2023, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 90 millions de ses actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 31 août 2023 et, au cours des trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a racheté 20,9 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 82,39 \$ l'action pour un montant total de 1,7 milliard de dollars.

NOTE 13 : ASSURANCE**a) RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE**

Les produits et les charges des activités d'assurance sont présentés à l'état du résultat consolidé intermédiaire respectivement dans les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance. Les produits nets ou charges nettes afférents aux contrats de réassurance sont présentés dans les autres produits (pertes). Le tableau qui suit présente les éléments composant le résultat des activités d'assurance présenté dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque, qui comprend les résultats liés à l'assurance de dommages et à l'assurance de personnes, ainsi que les résultats afférents aux contrats de réassurance émis et détenus au Canada et à l'échelle internationale.

Résultat des activités d'assurance

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Produits des activités d'assurance	1 676 \$	1 542 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 366	1 164
Résultat des activités d'assurance avant les contrats de réassurance détenus	310	378
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	12	(45)
Résultat des activités d'assurance	322 \$	333 \$

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a comptabilisé, dans les autres produits (pertes), des charges financières d'assurance de 122 millions de dollars (125 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023) se rapportant aux contrats d'assurance et de réassurance. Le rendement des valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance de la Banque est composé de produits d'intérêts comptabilisés dans les produits d'intérêts nets et de variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres produits (pertes). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, le rendement des valeurs mobilières à l'appui des contrats d'assurance s'est établi à 131 millions de dollars (150 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023).

b) PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent les montants rattachés au PCR, au PSS et aux autres passifs liés aux assurances.

Le tableau suivant présente les soldes du PCR et du PSS liés aux contrats d'assurance de dommages.

Passifs au titre des contrats d'assurance de dommages – PCR et PSS

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2024						<i>Aux</i>			
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		Total
	Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque		Exclusion faite de l'élément de perte	Élément de perte	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque	
Solde au début de la période										
Passifs au titre des contrats d'assurance	630 \$	129 \$	4 740 \$	220 \$	5 719 \$	623 \$	113 \$	4 700 \$	208 \$	5 644 \$
Solde à la fin de la période										
Passifs au titre des contrats d'assurance	585 \$	132 \$	4 820 \$	224 \$	5 761 \$	546 \$	130 \$	4 755 \$	211 \$	5 642 \$

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a comptabilisé, au titre des contrats d'assurance de dommages, des produits des activités d'assurance de 1 326 millions de dollars (1 188 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023) et des charges afférentes aux activités d'assurance de 1 171 millions de dollars (979 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023) ainsi que des charges financières d'assurance de 121 millions de dollars (121 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023).

Les autres passifs liés aux assurances s'établissaient à 160 millions de dollars au 31 janvier 2024 (127 millions de dollars au 31 octobre 2023), ce qui comprend des passifs au titre des contrats d'assurance de personnes de 110 millions de dollars (124 millions de dollars au 31 octobre 2023).

c) AJUSTEMENT AU TITRE DU RISQUE NON FINANCIER ET ACTUALISATION

L'ajustement au titre du risque reflète un montant qu'un assureur devrait raisonnablement payer pour éliminer l'incertitude liée à la possibilité que les flux de trésorerie futurs excèdent le montant de la valeur prévue. La Banque a estimé l'ajustement au titre du risque du PSS lié à ses activités d'assurance de dommages au moyen de techniques statistiques, conformément aux principes actuariels reconnus au Canada, de façon à élaborer des observations futures possibles et à avoir un niveau de confiance se situant au 90^e centile.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont calculés en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus. Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les passifs d'assurance de la Banque sur une période de 1 à 10 ans se situaient entre 5,4 % et 4,8 % au 31 janvier 2024 (entre 5,7 % et 5,5 % au 31 octobre 2023).

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 10,1 millions de dollars (11,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2023). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, 2,5 millions d'options sur actions (2,5 millions d'options sur actions pour les trois mois clos le 31 janvier 2023) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,36 \$ l'option (14,70 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2023).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Taux d'intérêt sans risque	3,41 %	2,87 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	18,92 %	18,43 %
Rendement de l'action prévu	3,78 %	3,69 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,78 \$	90,55 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours du dernier exercice. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Coût des services rendus – prestations acquises	54 \$	62 \$	1 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(20)	(25)	5	5	6	6
Coût financier du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	3	5	–	–	1	1
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	1
Total	39 \$	44 \$	6 \$	6 \$	12 \$	12 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	85 \$	64 \$
Régimes de retraite d'État ²	197	173
Total	282 \$	237 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
					Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	(1 124) \$	(382) \$	(36) \$	(24) \$	(43) \$	– \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	800	386	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	176	116	–	–	–	–
Total	(148) \$	120 \$	(36) \$	(24) \$	(43) \$	– \$

¹ Exclut le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Réforme fiscale internationale – règles du Pilier 2 pour l'impôt minimal mondial

L'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier 2 dans le cadre de ses efforts en matière de réforme fiscale internationale. Le modèle de règles du Pilier 2 prévoit la mise en œuvre d'un impôt minimal mondial de 15 % applicable aux grandes entreprises multinationales, dont l'application relève de chaque pays. Les règles du Pilier 2 ont été adoptées ou quasi adoptées dans certains des territoires où la Banque exerce ses activités. Les règles prendront effet pour la Banque au plus tôt pour l'exercice qui débute le 1^{er} novembre 2024. Le 4 août 2023, des propositions législatives préliminaires ont été publiées aux fins de consultation publique relativement à la mise en œuvre au Canada des règles du Pilier 2; une version modifiée des propositions devrait être publiée au début de 2024. La Banque évalue son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

Autres questions fiscales

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au 31 janvier 2024, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 1 661 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 51 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2017 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant un montant de 71 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2018. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 783 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Résultat de base et dilué par action¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 750 \$	1 498 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 776,7	1 820,7
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,55 \$	0,82 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 750 \$	1 498 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 750	1 498
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 776,7	1 820,7
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ²	1,5	2,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 778,2	1 823,1
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)²	1,55 \$	0,82 \$

¹ Les montants pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour les trois mois clos le 31 janvier 2024, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 4,9 millions à un prix d'exercice moyen pondéré de 92,89 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2023, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 3,7 millions à un prix d'exercice moyen pondéré de 93,69 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 18 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

a) RESTRUCTURATION

Au premier trimestre de 2024, la Banque a continué de prendre certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Dans le cadre de ces mesures, la Banque a engagé des charges de restructuration de 291 millions de dollars qui sont principalement liées : i) aux indemnités de départ et à d'autres charges du personnel, comptabilisées comme provisions; ii) aux initiatives d'optimisation des biens immobiliers, comptabilisées essentiellement en diminution des terrains et bâtiments.

b) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de nouvelles questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes ni de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la Banque.

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autorégulation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2024, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,42 milliard de dollars (de néant à environ 1,44 milliard de dollars au 31 octobre 2023). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

La Banque et certaines de ses filiales ont répondu aux demandes d'informations de la Securities and Exchange Commission (SEC) et de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et collaborent avec ces dernières sur la question de la conformité aux exigences de conservation des dossiers concernant les communications d'affaires échangées sur des plateformes numériques non approuvées. La Banque a engagé des discussions avec la SEC et la CFTC en vue d'un règlement et s'attend à une résolution qui comprendra des sanctions. La SEC et la CFTC ont tenu des enquêtes similaires auprès d'autres institutions financières.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis, les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et la participation en actions de la Banque dans Schwab. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. À compter du premier trimestre de 2024, certaines activités de gestion d'actifs qui étaient auparavant présentées dans le secteur Services de détail aux États-Unis sont maintenant présentées dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. L'information des périodes de comparaison a été ajustée pour refléter le réalignement. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier 2024 et 2023.

Résultats par secteur d'exploitation^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros ³		Siège social ³		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	<i>Trois mois clos les 31 janvier</i>											
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 833 \$	3 539 \$	2 899 \$	3 167 \$	285 \$	283 \$	198 \$	525 \$	273 \$	219 \$	7 488 \$	7 733 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 051	1 050	604	560	2 850	2 632	1 582	820	139	(594)	6 226	4 468
Total des produits	4 884	4 589	3 503	3 727	3 135	2 915	1 780	1 345	412	(375)	13 714	12 201
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	423	327	385	200	–	–	10	32	183	131	1 001	690
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	1 366	1 164	–	–	–	–	1 366	1 164
Charges autres que d'intérêts	1 984	1 863	2 410	2 040	1 047	1 009	1 500	883	1 089	2 317	8 030	8 112
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 477	2 399	708	1 487	722	742	270	430	(860)	(2 823)	3 317	2 235
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	692	670	(5)	204	167	188	65	99	(285)	(222)	634	939
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{4,5}	–	–	194	301	–	–	–	–	(53)	(16)	141	285
Résultat net	1 785 \$	1 729 \$	907 \$	1 584 \$	555 \$	554 \$	205 \$	331 \$	(628) \$	(2 617) \$	2 824 \$	1 581 \$

¹ Les montants pour les trois mois clos le 31 janvier 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

³ Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

⁴ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade, la quote-part de la Banque des charges de restructuration engagées par Schwab et la quote-part de la Banque de la charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC engagée par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁵ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur d'exploitation¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Au 31 janvier 2024</i>											
Total de l'actif	565 310 \$		546 140 \$		22 522 \$		652 260 \$		124 660 \$		1 910 892 \$	
	<i>Au 31 octobre 2023</i>											
Total de l'actif	560 303 \$		560 585 \$		22 293 \$		673 398 \$		138 560 \$		1 955 139 \$	

¹ Les soldes au 31 octobre 2023 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Évalués au coût amorti ¹	19 566 \$	15 528 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	933	720
	20 499	16 248
Évalués ou désignés à la JVRN	2 250	1 756
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	64	52
Total	22 813 \$	18 056 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2024	31 janvier 2023
Évalués au coût amorti ¹	12 192 \$	8 671 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	3 133	1 652
Total	15 325 \$	10 323 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1^{er} novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % la cible minimale de ces ratios. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. Le 1^{er} février 2023, le BSIF a annoncé qu'il apportait des révisions à la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les trois mois clos le 31 janvier 2024 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2024 et 31 octobre 2023.

L'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires n'est pas importante pour la Banque.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2024	31 octobre 2023
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	80 679 \$	82 317 \$
Fonds propres de catégorie 1	91 154	92 752
Total des fonds propres	101 789	103 648
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	579 424	571 161
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	13,9 %	14,4 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,7	16,2
Ratio du total des fonds propres	17,6	18,1
Ratio de levier	4,4	4,4
Ratio TLAC	30,8	32,7
Ratio de levier TLAC	8,6	8,9

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : web_queries@computershare.com www.computershare.com/investor
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 29 février 2024, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 8 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 29 février 2024, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 29 février 2024, jusqu'à 23 h 59 HE, le 15 mars 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 18 avril 2024

Toronto, Ontario